

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2251 - 23 septembre 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Face à la crise

**Pas de
solidarité
avec les
exploiteurs**

Sécurité p. 6

sociale

**Remboursements
peau de chagrin**

Contre la p. 3-7

**dégradation de
l'enseignement**

**Grèves et
manifestations**

Proche-Orient



**Les droits bafoués
du peuple palestinien** p. 8

SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Visite de Sarkozy en Libye
- Kadhafi et sa police politique
- Pôle emploi : davantage de chômeurs, moins de moyens
- p. 5 ■ Fête de *L'Humanité*
- Primaires socialistes
- UMP
- p. 6 ■ Sécurité sociale : déficit et coupes sombres
- Affections de longue durée, la prise en charge remise en cause
- p. 7 ■ Rapport de l'OCDE sur l'enseignement
- Manque d'auxiliaire de vie scolaire
- Manque de médecine scolaire en Seine-Saint-Denis
- p. 11 ■ Impôts locaux
- La collecte des ordures ménagères rapporte beaucoup au privé
- Procès de l'incendie du boulevard Vincent-Auriol
- p. 16 ■ Un programme d'aide alimentaire menacé
- Roche soigne d'abord ses profits
- EDF

Dans le monde

- p. 8-9 ■ Proche-Orient : l'État palestinien et le refus permanent d'Israël
- Derrière les prétendus "processus de paix"
- Syrie : paroles verbales et balles réelles
- Israël : pour une justice sociale... partagée
- Etats-Unis : quand Obama prétend faire payer les riches
- Une fois de plus un innocent condamné à mort
- p. 10 ■ Italie : les difficultés de Berlusconi, et celles des classes populaires
- Hongrie
- UBS

Dans les entreprises

- p. 12 ■ Goodyear-Amiens
- Continental Toulouse, Foix, Boussens
- ArcelorMittal-Aiguebelle
- p. 13 ■ Montupet-Fonderie du Poitou
- Faurécia Vosges
- Toyota-Onnaing
- p. 14 ■ La Banque Postale, Centre financier Paris
- Crédit Agricole Guyancourt
- p. 15 ■ Il y a 10 ans l'explosion de l'usine AZF à Toulouse
- Feyzin (Rhône)
- Sogères

Fêtes de Lutte Ouvrière

Toulouse

Samedi 24 septembre à partir de 18 h et dimanche 25 septembre à partir de 11 heures
Hall 8 du Parc des Expositions à Toulouse

Allocution de Nathalie Arthaud samedi soir à 20 heures

Tours

Samedi 24 septembre à partir de 14 h 30
Salle des fêtes de Saint-Pierre-des-Corps (près de la mairie).

Lyon

Samedi 24 septembre à partir de 17 heures et dimanche 25 septembre à partir de 11 h 30
Espace Mosaïque à Saint-Priest



- 47, rue Aristide-Briand (route d'Heyrieux)

Allocution de Nathalie Arthaud dimanche à 16 heures

Lille

Samedi 1^{er} octobre de 15 heures à minuit
Espace Concorde, quartier

Le Mans

Samedi 22 octobre à partir de 16 h 30
Salle Pierre-Guédou (rue du pont, près du lycée Marguerite-Yourcenar)
Allocution de Nathalie Arthaud à 20 h

Angoulême

Dimanche 23 octobre de midi à 18 heures
Logis de Chantoiseau, place Chantoiseau, Saint-Michel

Rouen

Samedi 5 novembre de 16 h à 24 h 30
Palais des Congrès de Oissel, à l'angle des avenues d'Anderter et Saint-Julien
Allocution de Nathalie Arthaud à 19 h 45

Cousinerie, rue Carpeaux à Villeneuve-d'Ascq

Orléans

Samedi 8 octobre de 14 heures à minuit
Salle des fêtes de Saran (près de la mairie)
Allocution de Nathalie Arthaud à 18 h 30

24 septembre : Fête de la Commune

(Communiqué)

À l'appel des Amis de la Commune de Paris 1871

samedi 24 septembre de 14 h 30 à 20 h

place de la Commune de Paris 1871

(angle des rues de la Butte-aux-Cailles et de l'Espérance)
 - Paris 13^e Métro : Place-d'Italie ou Corvisart

Pour plus de renseignements :
 Téléphone : 01 46 80 60 54, ou internet : www.commune1871.org

CERCLE LÉON TROTSKY

Italie

La classe ouvrière face au gouvernement Berlusconi... et à la politique des partis de gauche qui lui ont ouvert la voie

Vendredi 7 octobre à 20 h 30

Espace Paris-Est Montreuil 128, rue de Paris Montreuil (Seine-Saint-Denis)
Métro : Robespierre (ligne 9)

Participation aux frais : 3 euros

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière**

en les envoyant à l'adresse suivante :
LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière multimédia (télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière audio

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Face à la crise, il faut refuser toute solidarité avec les exploités

Il y a peu encore, après chaque sommet de chefs d'État ou de ministres, les dirigeants annonçaient qu'ils avaient trouvé la pierre philosophale pour surmonter la crise de leur économie. Mais les bateleurs de foire les plus bruyants du monde capitaliste, et Sarkozy fait partie du lot, ne convainquent plus personne. Ils sont incapables de la maîtriser.

Ils ne nient plus la gravité de la crise, ils en font au contraire un argument pour nous faire avaler les plans d'austérité et les sacrifices. Les irresponsables qui dirigent une économie irrationnelle, stupide, voudraient bien obliger toutes les classes populaires, victimes des soubresauts de leur économie, à être solidaires de ceux qui en sont les responsables et les bénéficiaires. Comme si, avec l'aggravation de la situation, les intérêts des exploités convergeaient avec ceux de leurs exploités ! Mais, en réalité, ils sont plus opposés que jamais.

Il n'y a pas de raison que les travailleurs acceptent ni les licenciements et le chômage, ni la dégradation de leur pouvoir d'achat.

Il n'y a pas de raison que les patrons d'un trust aussi riche et puissant qu'Unilever, dont dépend Fralib, puissent fermer leur usine de Gémenos comme ils claquent la portière de leur Rolls-Royce.

Il n'y a pas de raison que les travailleurs de Montpet acceptent que leur patron leur annonce froidement qu'ils doivent choisir entre accepter une diminution d'un quart de leur salaire ou être mis à la porte. Ils rejettent à juste titre ce chantage.

Il n'y a pas de raison que les travailleurs de PSA Peugeot-Citroën acceptent que l'entreprise ferme plusieurs de ses usines en mettant à la rue les uns pendant qu'on fait crever les autres au travail.

Il n'y a pas de raison que les travailleurs acceptent que l'État leur vide les poches en s'attaquant aux retraites, à l'Assurance maladie, aux services publics, uniquement pour donner de l'argent aux banquiers et tenir à bout de bras le profit des grandes entreprises, dont seuls bénéficient les actionnaires.

La classe capitaliste a cette habitude qu'ont toutes les classes dirigeantes de prétendre parler au nom de toute la société. Ce n'est pas le cas : cette classe est non

seulement l'ennemie de ceux qu'elle exploite mais aussi de la société qu'elle est en train de ruiner !

Regardons comment l'alerte grave de la crise financière de 2008 n'a pas arrêté les opérations spéculatives qui y ont conduit. Au contraire, elle les a portées à une échelle bien plus vaste. Au point que la crise financière qui, il y a trois ans, n'a ébranlé que les banques, ébranle aujourd'hui les États eux-mêmes !

La seule chose qui puisse les arrêter, c'est une explosion sociale, c'est la révolte de toutes les victimes d'un système fou, dirigé par des irresponsables.

Non seulement les travailleurs ont le droit humain, moral, de refuser de payer la crise à la place des profiteurs de l'économie capitaliste, mais leurs intérêts se confondent avec ceux de toute la société. La pire chose qui puisse arriver serait qu'il n'y ait pas de réactions à la hauteur de la part des travailleurs. Car alors tous les privilégiés, préoccupés seulement de leur profit privé, totalement irresponsables à l'égard de la société, se sentiraient encouragés. Pourquoi s'arrêteraient-ils donc de spéculer si, lorsqu'ils gagnent, ils empochent et, lorsqu'ils perdent, l'État leur vient en aide avec l'argent prélevé sur notre dos ?

La crise, personne ne peut l'arrêter, et toutes leurs tentatives dans ce sens depuis trois ans le montrent amplement. Alors, nous avons à protéger nos seuls moyens d'existence, nos emplois et nos salaires. Il faut les défendre bec et ongles, en imposant l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous les bras disponibles, sans diminution de salaire. Les exploités ont l'argent pour cela. C'est précisément parce que cet argent, au lieu de servir au maintien de l'emploi pour tous, est détourné vers les opérations financières que la société crève. Nous devons défendre nos salaires et les pensions de retraite des anciens en imposant leur augmentation conséquente, pour rattraper le pouvoir d'achat perdu, et le protéger ensuite par une indexation automatique sur les hausses de prix.

Face à l'irresponsabilité des capitalistes, nous devons leur contester le droit de décider seuls, derrière le secret des affaires. Ce n'est pas seulement notre propre avenir qui en dépend, mais l'avenir de toute la société.

• Contre la dégradation de l'enseignement

Grève et manifestations le 27 septembre

Mardi 27 septembre, tous les syndicats de l'Éducation nationale, de l'enseignement public comme du privé, appellent à une journée de grève et de manifestations. Ils ont le soutien de la FCPE, la principale fédération des parents d'élèves.

16 000 suppressions de postes à cette rentrée, alors qu'il y a eu 60 000 élèves supplémentaires, 14 000 prévues à la rentrée 2012, qui viennent s'ajouter aux 52 000 déjà effectuées depuis quatre ans, cela ne passe plus ! Tous refusent la dégradation des conditions d'apprentissage des élèves et de travail des enseignants qui

découle du désinvestissement financier de l'État en matière d'éducation.

Toutes les mesures prises ces dernières années vont à l'encontre de l'intérêt des élèves et accentuent les inégalités sociales en matière d'éducation : abandon de la formation des enseignants, fermetures d'écoles, baisse du

taux de scolarisation en maternelle et des jeunes entre 15 et 19 ans, surcharge des classes, renoncement à la lutte contre l'échec scolaire avec la suppression des Rased et du soutien aux élèves les plus faibles, etc. À cela s'ajoutent une série de mesures précipitées et incohérentes, comme par exemple celles, contradictoires, sur les rythmes scolaires.

Le personnel éducatif et les parents d'élèves réclament que les postes supprimés soient rétablis et que le gouvernement investisse

pour donner à chaque élève, sociale, d'avoir accès à un quelle que soit son origine enseignement de qualité.

**À Paris,
mardi 27 septembre,
la manifestation partira
à 14 h 30 de Luxembourg
pour rejoindre le ministère
de l'Éducation nationale.**

• Kadhafi et sa police politique

L'école occidentale

Le 2 septembre, à la conférence pour la reconstruction de la Libye à Paris, Sarkozy racontait la belle histoire de la lutte des démocraties contre le sanglant Kadhafi. Au même moment, une partie des archives des services secrets et de la police politique du dictateur en fuite se retrouvaient sur la place publique.

On y découvre que, depuis 2003 au moins, les policiers libyens travaillaient régulièrement avec la CIA américaine, qui leur livrait même des prisonniers. Ils échangeaient des informations avec les services britanniques et allemands et recevaient aide et cours de perfectionnement de la part des espions français. Les tortionnaires des prisons libyennes ont-ils bénéficié de l'expérience incomparable de l'armée française en la matière ?

Outre les ventes d'armes effectuées par les industriels français et britanniques, la firme française Bull, épaulée par des spécialistes militaires, a fourni à la dictature libyenne les moyens informatiques de

contrôler tout le courrier électronique échangé dans ce pays. Entre 2010, date de la mise en place du système, et la fin du régime Kadhafi, combien d'internautes ont été arrêtés grâce à ce système et que sont-ils devenus ?

Ni la CIA ni les services français n'ont tenté de démentir ces révélations, se contentant de dire que la collaboration avec leurs homologues libyens relevait de la « lutte contre le terrorisme ». L'entreprise Bull, quant à elle, se borne à souligner que la vente de matériel d'espionnage a été autorisée par le gouvernement français. Ces rapports réguliers entre policiers et militaires libyens et français, ces contrats d'armes et de maintenance, étaient encouragés au plus haut niveau : Chirac s'était rendu à Tripoli, Kadhafi était venu à Paris.

Kadhafi était certes le bourreau de son peuple. Mais il l'était avec l'aval, les armes et les moyens fournis par les grandes puissances et dans leur intérêt. Le fait que ces dernières, souhaitant maintenant noyer leur chien, l'accusent d'avoir la rage, n'y change rien.

Paul GALOIS

• Visite de Sarkozy en Libye

Au service de lui-même... et des patrons

Sarkozy et le Premier ministre anglais David Cameron se sont précipités en Libye le 15 septembre, alors que les combats n'ont pas encore cessé. Ils entendent ainsi encaisser les dividendes de leur soutien militaire au nouveau régime.

Leur premier souci est de rendre plus concrètes les promesses des nouveaux dirigeants libyens en matière économique, avant qu'ils n'écoulent le chant des sirènes des concurrents italiens ou américains. De nombreux contrats sont en jeu : transports et eau, installations portuaires, avions civils et militaires, et surtout pétrole. Les Total, BP, Shell, Vinci, Bolloré, Airbus et autres Dassault sont sur les rangs et les deux super-représentants de commerce européens entendent bien favoriser au maximum les intérêts de leurs mandants.

Mais Sarkozy semble également espérer des retombées politiques pour lui-même. Il pose au défenseur des peuples opprimés et voudrait améliorer



Le Premier ministre Cameron et Sarkozy à Tripoli, bras dessus, bras dessous avec le président du Conseil national de transition libyen, Mustapha Abdul Jabil.

une image fortement abîmée par ses quatre années de présidence. Mais ses nouvelles prétentions ne sont pas plus crédibles que lorsqu'il se disait du côté « des Français qui se lèvent tôt », c'est-à-dire du côté des travailleurs.

Les nouveaux amis libyens de Nicolas Sarkozy ont bien du mal à passer pour des démocrates, certains déclarant même que la charia, la loi islamique, devrait être la base de la nouvelle législation.

La population libyenne devra se défendre contre de tels dirigeants comme contre ceux d'hier. Sarkozy n'en avait pas moins longtemps entretenu les meilleures relations avec le dictateur libyen, le recevant en grande pompe à l'Élysée en décembre 2007.

Le souci du sort des opprimés en France comme dans le monde n'est rien d'autre pour lui qu'un calcul politique.

Jean POLLUS

• Ventes d'armes et grosses commissions

Les mafias qui nous gouvernent

Le juge Van Ruymbeke, qui instruit le volet financier de l'affaire de Karachi, a mis en examen mercredi 14 septembre l'homme d'affaires franco-libanais Ziad Takiedinne, qui a servi d'intermédiaire pour le compte du gouvernement français dans plusieurs contrats avec le Pakistan et l'Arabie saoudite.

Il est soupçonné d'avoir perçu des commissions en marge de deux contrats d'armement signés, en 1994, par le gouvernement Balladur. Le premier a abouti à la vente de trois sous-marins au Pakistan, le second concernait la cession de deux frégates à l'Arabie saoudite. Les deux fois, c'est le ministre de la Défense de l'époque, François Léotard, qui l'avait invité à la table des négociations.

Dès la première audition, Takiedinne a nié avoir joué un quelconque rôle dans le premier contrat mais admis sa participation au second, mais en expliquant que Chirac, lors d'un voyage en Arabie saoudite, avait nui à cette négociation en reprochant à un de ses interlocuteurs, le prince Abdallah, devenu roi depuis, le fait que des « frais commerciaux exceptionnels » (FCE) associés

à ce contrat avaient permis de financer la campagne de son adversaire de 1995, Balladur.

Ces FCE masquaient les pots-de-vin versés alors en toute légalité aux décideurs du pays acheteur, dans le cadre d'un contrat d'armement. Une fois élu, Chirac avait fait stopper le versement de certaines de ces commissions, car il les soupçonnait de revenir, sous forme de rétro-commissions, dans les caisses de Balladur. Du coup, Takiedinne avait fait appel au milliardaire et homme politique libanais Rafic Hariri, par ailleurs lié à Chirac, pour compenser les commissions bloquées. Mais, comme le contrat aurait finalement été réglé dans les termes prévus, l'argent débloqué par Hariri aurait pris la direction des caisses du clan Chirac.

Takiedinne a également évoqué un troisième contrat portant sur la surveillance des frontières de l'Arabie saoudite et ayant divisé les clans Chirac et Sarkozy dans les années 2000, ceux-ci se suspectant mutuellement de vouloir y prendre leur dû. Cette fois, il s'en est pris à Villepin en le rendant responsable de l'échec final du contrat.

Takiedinne a donc botté en

touché en direction de Chirac et Villepin, à la façon de l'avocat Bourgi dénonçant les « mallettes africaines ». Il faut dire que, depuis 2003, il fréquente la garde rapprochée de Sarkozy : Guéant, Hortefeux, Copé, Estrosi et quelques autres.

On ne sait pas dans quelle mesure cette lutte entre les deux clans de la droite pour se partager des commissions de contrats d'armement a pu conduire à l'attentat de Karachi, qui a coûté la vie à 14 personnes, dont onze employés et

sous-traitants de la Direction des constructions navales. L'intermédiaire est moins bavard sur ce point, mais ce qu'il dit est déjà suffisamment édifiant sur les clans mafieux qui nous gouvernent.

Jacques FONTENOY

• Pôle emploi

Davantage de chômeurs, moins de moyens !

Le conseil d'administration de Pôle emploi (composé de représentants de l'État, du patronat et des syndicats) se réunissait jeudi 22 septembre pour évaluer les résultats de cet organisme public chargé normalement du « suivi des demandeurs d'emploi pour leur retour au travail ».

D'un côté, le nombre de chômeurs augmente de 30 000 à 35 000 personnes par mois, pour atteindre 4,7 millions d'inscrits toutes catégories confondues. De l'autre, les 50 000 salariés de Pôle emploi voient leurs moyens diminuer : 1 800 suppressions d'emplois sont toujours programmées d'ici la fin 2011. Et la sous-traitance du placement de demandeurs d'emploi par des entreprises privées est

revue nettement à la baisse : de 300 000 en 2010, ce nombre serait ramené à 100 000. Car il faut savoir que ces entreprises s'engraissent sur le chômage et facturent à Pôle emploi le placement d'un chômeur le double des services de Pôle emploi (2 200 euros contre 1 100 euros en moyenne sur l'année) et pour des résultats moindres.

Il serait évidemment indispensable d'augmenter les effectifs de Pôle emploi. Depuis deux ans, plusieurs fois les salariés l'ont fait entendre par des journées de grève. Mais, à l'image du patronat qui réduit les effectifs dans les entreprises, Xavier Bertrand, ministre du Travail, réduit les emplois et les moyens financiers de Pôle emploi.

Résultat : chaque employé recevant les demandeurs d'emploi se retrouve avec 100 à 250 chômeurs à suivre dans la recherche d'un poste. Mission impossible ! Aussi l'essentiel des entretiens se font par téléphone et Internet, Pôle emploi voulant dématérialiser l'essentiel de son courrier pour faire des économies d'affranchissement. Et surtout cela simplifie les radiations, un rendez-vous téléphonique raté pouvant entraîner automatiquement, par informatique, la suppression des allocations.

Pour le gouvernement, Pôle emploi doit accompagner les chômeurs vers l'emploi quand cela est possible, mais sinon rapidement vers la rue.

Louis BASTILLE

• Fête de *L'Humanité*

Mélenchon en vedette... et après ?

Lorsque Jean-Luc Mélenchon a déclaré, devant les caméras qu'il se trouvait comme chez lui à la Fête de *L'Humanité*, ce n'était pas seulement qu'il s'y sentait bien. Il avait aussi l'attitude, un tantinet suffisante, de ces nouveaux propriétaires, fiers d'exhiber leur résidence.

Il est vrai qu'au cours de la fête du 16 au 18 septembre, les dirigeants du PCF avaient tout fait pour dérouler le tapis rouge, politique et médiatique, sous ses pas, et avaient mis à son service l'activité des milliers d'hommes et de femmes qui avaient permis que cette fête rassemble des centaines de milliers de personnes.

Ainsi l'ex-ministre de Jospin avait été chargé de prononcer le traditionnel discours du dimanche sur la scène centrale de la fête!

Prenant des poses de tribun, il a développé les thèmes qui seront au cœur de la campagne du Front de gauche. Non sans emphase!

Il appelait, par exemple à la révolution. Sans doute pour rassurer ceux que cela aurait pu effrayer, il précisait aussitôt qu'il s'agirait d'une « *révolution citoyenne* », par les bulletins de vote, sans expliquer par quel miracle on pourrait, cette fois, imposer aux capitalistes de sacrifier leurs intérêts pour l'intérêt commun.

Il menaçait les banques de leur appliquer des règles qui brideraient leurs appétits sans préciser comment il réussirait, par la simple force d'une majorité électorale, à imposer à ces banques un comportement différent de celui qu'elles pratiquent aujourd'hui.

Restent quelques propositions qui peuvent paraître plus

concrètes, comme celle d'un salaire minimum de 1 700 euros brut, sans dire comment l'imposer. Ou encore celle de limiter les rémunérations des dirigeants des entreprises à vingt fois le salaire minimum, sans préciser que les revenus de ces gens-là ne proviennent pas que de leurs salaires; et surtout sans expliquer en quoi

le salaire légèrement limité de ces dirigeants permettra à ceux qui sont au bas de l'échelle de mieux vivre. Sans parler de ceux qui n'ont plus de travail et donc pas de salaire.

Mais, par-delà ces objections, ce que le candidat du Front de gauche omet de préciser, c'est que la mise en place de ce programme dépend de

l'accord des dirigeants socialistes, que le Front de gauche veut rallier entre les deux tours de l'élection présidentielle. Et les socialistes disent et redisent qu'ils y sont opposés.

Rien que cela suffit à vider de tout contenu les propos de Mélenchon et du Front de gauche.

Jean-Pierre VIAL

Quand Le PCF précise

Pierre Laurent, au nom du PCF, (intervenant après Jean-Luc Mélenchon) a cru nécessaire de préciser son propos. S'adressant aux dirigeants socialistes il leur a demandé « *d'être de gauche* ». C'est donc qu'à ses yeux, ils ne le sont pas.

S'adressant cette fois aux militants et aux sympathisants du PCF, il a ajouté :

« *Amis et camarades, tenez-vous prêts... Le lendemain de la victoire, c'est la grève, c'est la mobilisation, c'est la lutte, c'est la poursuite du mouvement qui permettra que l'espoir devienne la politique de la France* ». Est-ce une manière de préparer les esprits en disant que la victoire ne sera acquise qu'avec les luttes, ou un de ces vœux pieux sans

importance que l'on émet dans les fêtes et banquets?

Si on se réfère à l'expérience et à la pratique de la direction du PCF, en 1981 et en 1997, c'est-à-dire à chaque fois qu'elle a accepté d'envoyer des ministres siéger dans un gouvernement, sous la direction des socialistes, la seconde hypothèse est certainement, et malheureusement, la bonne.

• Primaires socialistes

Les promesses... de nouveaux sacrifices pour les masses populaires

Le débat organisé jeudi 15 septembre sur France 2 à l'occasion des « primaires socialistes » a été regardé, paraît-il, par plus de quatre millions et demi de téléspectateurs. Combien se déplaceront pour donner leur avis après ce débat? C'est l'un des enjeux de cette opération pour le PS.

Mais si les postulants se différencient, sur des considérations qui n'étaient pas des plus importantes, tous, à l'exception -et encore!- de Montebourg, déclaraient que leur priorité irait au remboursement de la dette. Le plus net sur cette question a été Manuel Valls, qui disait que le futur président issu du PS devrait assumer la rigueur et, par exemple, consacrer intégralement les économies budgétaires envisagées par les dirigeants socialistes au remboursement de cette dette. Il a redit qu'il ne fallait pas que les socialistes sèment la moindre illusion sur la possibilité de maintenir la retraite à 60 ans. Il a promis à la population française, essentiellement aux travailleurs, non pas des lendemains qui chantent, mais du sang, des larmes et de la sueur, façon de dire qu'il faudrait que les classes populaires

triment, en silence, pour rembourser la dette des bourgeois et des capitalistes.

Même s'ils ne disaient pas les choses aussi brutalement, Hollande et Aubry, qui apparaissent comme les favoris de cette primaire, et même comme les favoris dans la présidentielle, ont présenté eux aussi comme un préalable le remboursement de cette dette, dès 2013, ont-ils insisté. Un tel préalable, faut-il le souligner, détermine toutes leurs propositions, au demeurant limitées et floues.

Que peut signifier en effet la promesse d'imposer un peu plus les plus riches, de raboter certaines niches fiscales, si par ailleurs ceux-ci gardent la liberté de placer leur argent où ils veulent et dans ce qui rapporte le plus, et le plus rapidement? Peut-être imposeront-ils aux Bettencourt, Dassault et autres grandes fortunes de restituer par l'impôt une partie de ce que l'État leur a distribué sans compter? Cela ne les mettrait pas sur la paille; et surtout cela ne mettrait pas fin à leur nuisance économique et sociale, dont la crise actuelle est un produit, ni à la spéculation effrénée qui sévit. Ce serait même, on peut le prévoir, une façon de laisser croire aux classes

populaires que les mesures d'austérité seraient partagées, donc équitables.

Autre idée essentielle défendue à l'unisson par les participants à ce débat, présentée comme le préalable là encore à la solution des problèmes du monde du travail: la fameuse « relance de la croissance ». Une croissance, disent-ils, nécessaire pour augmenter les embauches et rendre possibles les

augmentations de salaires.

Cela implique aux yeux des dirigeants socialistes la nécessité d'accroître les aides aux patrons, qualifiés pour la circonstance de « dynamiques », « d'innovants ». Des subventions qui débouchent rarement sur des créations d'emplois, ou des augmentations des salaires.

Ni ce remboursement de la dette ni cette relance de la croissance, qui constituent les

fondamentaux des postulants du PS à l'élection présidentielle, ne constituent des priorités pour les classes populaires. Cela signifie au contraire une exploitation accrue et de nouveaux sacrifices.

Voilà ce qu'il faut retenir d'un débat, plus destiné à séduire le monde des affaires qu'à convaincre le monde du travail.

J.-P. V.

• UMP

Parés pour la prochaine ?

Il faut bien avouer qu'avec l'UMP on est rarement déçu: à chacune de ses « conventions thématiques », le parti de Sarkozy trouve une énormité à mettre sur la place publique. Mardi 20 septembre, ce fut le tour de l'armée, de la grandeur de la France et du budget sacré de la défense.

L'UMP, qui n'a pas de mots assez élogieux pour la « filière d'excellence » que serait l'industrie militaire française, souhaite encore la renforcer en créant un fonds d'investissement. On ne sait pas si le mot « excellence » se rapporte

à la fierté de tuer français de l'Afghanistan à la Libye, au montant des profits engrangés par Dassault, Lagardère et les autres marchands d'armes, ou aux deux à la fois.

Emportés par leur élan patriotique et guerrier, les orateurs ont même proposé que dorénavant les jeunes Français accédant à l'âge adulte et les personnes demandant la naturalisation fassent le serment de combattre sous les armes françaises. Même le Front National n'y avait pas pensé!

Les ancêtres politiques de l'UMP non plus d'ailleurs

qui n'avaient pas besoin de serment pour envoyer des millions d'hommes se faire tuer dans leurs boucheries. Lorsque, pour les métropolitains, le bourrage de crâne et la résignation n'y suffisaient pas, les gendarmes étaient là pour aller chercher les réfractaires. Quant aux soldats coloniaux, ils étaient purement et simplement raflés et envoyés de force au casse-pipe.

C'est dans cette continuité-là que se placent Copé et consorts, même si c'est surtout ridicule.

Paul GALOIS

• Sécurité sociale

L'annonce d'un déficit... et de nouvelles coupes sombres

La Cour des comptes a publié le 8 septembre son rapport annuel sur la Sécurité sociale. Son déficit aurait été de 30 milliards en 2010. « Abyssal », « historique », « record » : on n'a pas épargné les adjectifs pour sensibiliser la population... aux sacrifices qu'on veut continuer à lui imposer dans ce domaine aussi. Car la discussion du budget 2012 de la Sécu est en cours.

En 2008, le déficit n'atteignait pas neuf milliards. Il a donc plus que triplé en deux ans, représentant maintenant 1,5 % du produit intérieur brut (PIB). La dette cumulée de la Sécurité sociale se monte à 136 milliards. Pourquoi cette augmentation importante ?

Selon la Cour des comptes, la moitié de ce déficit viendrait de la crise : baisse des cotisations due au chômage et aux suppressions d'emplois, exonérations de cotisations patronales, à quoi il faut ajouter le remboursement de la dette. Ce sont donc les banques qui bénéficient de ces déficits-là.

Mais on préfère nous parler de l'autre moitié du déficit, qui

viendrait de ce que le système de protection sociale français serait beaucoup trop généreux vis-à-vis des assurés sociaux. En particulier il rembourserait trop les médicaments et toutes les dépenses de santé. Et la Cour des comptes et le gouvernement lui-même de réclamer qu'on mette fin à cet incroyable laxisme.

Car dénoncer les remboursements, surtout de médicaments, c'est orienter les mesures que le gouvernement envisage de prendre. Quand on parle du prix des médicaments, on confond volontairement le prix payé par l'assuré social, et qui lui est plus ou moins remboursé, et le prix

imposé par les laboratoires, y compris pour des produits inutiles, voire dangereux comme le Mediator de Servier. La Cour des comptes évoque bien en passant « l'incohérence » des prix fixés en accord entre l'État et les laboratoires, mais c'est les remboursements qu'elle montre du doigt.

Pour « maîtriser les dépenses de santé », il faudrait selon elle revoir les remboursements des frais hospitaliers et de médicaments. Il faudrait en particulier supprimer ou réduire fortement la prise en charge à 100 % (qualifiée de façon abusive, mais orientée, de « niche sociale » !) dont bénéficient les malades atteints d'une affection de longue durée, les nouveau-nés, les femmes enceintes de plus de six mois.

Il faudrait aussi, préconise-t-elle, réduire les dépenses des hôpitaux, en les contraignant à être compétitifs, à se regrouper, en diminuant les



dotations forfaitaires. Il faudrait économiser un milliard sur le personnel de la Sécurité sociale qui serait loin d'être assez mobile. Enfin il faudrait augmenter la CRDS, cet impôt de « contribution au remboursement de la dette sociale ».

Pour dénoncer cette dette, la Cour des comptes trouve des accents lyriques : « La dépendance à la dette est devenue le

poison de la Sécurité sociale. La dette sociale est une drogue. » Elle est moins mordante quand il s'agit de la dette de l'État, pourtant trois fois plus élevée pour un budget de montant comparable. Et moins critique pour dénoncer les dépenses militaires et le coût du renflouement des banquiers.

Vincent GELAS

• Xavier Bertrand

La santé et l'art d'arranger les chiffres

Interrogé le 15 septembre sur France Inter, le ministre de la Santé Xavier Bertrand a dressé un tableau idyllique de la santé en France.

À l'entendre, ce qui reste à la charge des patients, après remboursement par la Sécurité sociale et les mutuelles, ne représente que 9,4 % des dépenses, un chiffre en baisse depuis deux ans et quasiment stable depuis 2005 (9%). L'Assurance maladie prendrait en charge 75,8 % des dépenses, un chiffre lui aussi stable depuis

2005 (76,8 %).

Le ministre choisit les chiffres qui l'arrangent. Le rapport annuel sur les « comptes nationaux de la santé » de la DREES (Direction de la recherche, des études, des évaluations et des statistiques) indique que la Sécurité sociale ne prend en charge que 55 % des soins des malades soignés en ville et que 12 % des dépenses restent à la charge du malade. Pour arriver au chiffre de 75,8 % de prise en charge, Xavier Bertrand prend en fait la totalité des malades, notamment les 9 millions de patients bénéficiant du système

des ALD (affections de longue durée), dont les soins sont pris en charge à 100 % et sont les plus coûteux, représentant près de 62 % des remboursements pour seulement 20 % des assurés sociaux. Alors bien sûr, la moyenne monte... et le ministre peut faire le beau.

Mais, contrairement à ce que dit Xavier Bertrand, la réalité que vérifient tous les jours des millions d'assurés – ALD ou pas – est que, depuis des décennies, ils ont toujours plus à payer. C'est par exemple la dernière augmentation du forfait hospitalier, passé de 16 à

18 euros dans les hôpitaux et les cliniques et de 12 à 13,5 euros dans les établissements psychiatriques. C'est encore en mars 2011 le passage de 91 à 120 euros de la franchise hospitalière pour les soins coûteux. Au total, d'après un rapport de 2008, 547 euros c'est le reste à charge par personne et par an d'un assuré en 2008, soit plus du double de ce qui lui restait à charge en 1980.

Alors, il faut être Xavier Bertrand pour ne pas reconnaître que de plus en plus de gens doivent renoncer ou repousser à plus tard des soins, faute

de moyens. En 2010, d'après un rapport du CISS (Collectif interassociatif sur la santé), ils étaient 26 % pour l'ensemble des assurés et 38 % pour ceux touchant la CMU. Et c'est sans doute pire encore pour les quatre millions de malades qui n'ont pas les moyens de se payer une mutuelle.

Xavier Bertrand a osé dire sur France Inter qu'en France, pour vous soigner, on ne vous demande pas une carte bleue mais la carte verte Vitale. Mais non, c'est bien de plus en plus la carte bleue qui décide des soins.

Cédric DUVAL

• Affections de longue durée

La prise en charge remise en cause

Quand Xavier Bertrand présente la prise en charge des affections de longue durée (ALD) comme exemplaire, il ne se gêne pas pour travestir les faits.

La Sécurité sociale reconnaît trente affections de longue durée, qui concernent près de neuf millions de malades victimes par exemple d'accidents vasculaires cérébraux invalidants, de diabète, de la maladie d'Alzheimer ou encore de cancers.

Ces malades sont théoriquement remboursés à 100 %, mais

en fait ils ont à payer, comme les autres assurés, le forfait hospitalier de 18 euros par jour, la contribution d'un euro par consultation et les franchises médicales sur la boîte de médicaments ou les actes paramédicaux (50 centimes) et les transports sanitaires (2 euros). Au total, d'après un rapport de 2008, un million de patients ALD auraient à payer 600 euros par an de leur poche. Xavier Bertrand se garde bien aussi de dire que son gouvernement fait tout pour réduire le coût des ALD qui, pour la Sécurité

sociale, augmente de plus de 5 % par an environ depuis dix ans, ne serait-ce que parce que la maladie d'Alzheimer est considérée depuis 2004 comme une ALD. Ainsi la Haute autorité de santé a été chargée – en 2004 d'ailleurs – d'une mission d'étude dont les objectifs sont clairs : mettre en place un « dispositif juste de neutralisation des gros restes à charge pour le volet social », en clair : diminuer les remboursements ALD.

Et on est déjà passé des paroles aux actes. En 2009 Sarkozy, en présentant son plan

cancer, a proposé de ne pas renouveler l'ALD cancer au-delà de cinq ans, sous prétexte que des études considèrent que 60 % de ceux-ci sont guéris au bout de ce délai. Pour le moment ce projet n'a pas abouti, mais en juin 2011 une autre ALD, celle sur l'hypertension artérielle sévère, qui concerne 1,2 million de malades hypertendus, a été supprimée. Le tour de passe-passe a consisté à faire de l'HTA sévère un facteur de risque et non plus une maladie. Au total la Sécurité sociale attend de la suppression

de l'ALD HTA sévère près de 20 millions d'euros d'économies... Et cela ouvre demain la possibilité de supprimer la prise en charge totale d'autres ALD, comme celle sur le diabète, qui lui aussi ne serait plus considéré que comme un facteur de risque...

Pour les ALD comme pour l'ensemble de la santé, la politique gouvernementale vise à diminuer la part de la Sécurité sociale et à augmenter celle à la charge des malades.

C. D.

• Rapport de l'OCDE sur l'enseignement

Jeunes déscolarisés...

Un rapport de l'OCDE publié le 13 septembre montre que le taux de scolarisation des jeunes entre 15 et 19 ans a baissé de 5 % en France depuis 1995, passant de 89 à 84 %, alors que, dans les autres pays développés étudiés par cet organisme, il a augmenté de 9,3 % en moyenne.

Environ 140 000 jeunes seraient ainsi lâchés chaque année dans la nature, sans diplôme ni perspective de travail, les plus touchés étant les jeunes des quartiers populaires, principalement ceux issus de l'immigration. Tel est l'aboutissement de la politique menée par le gouvernement et de son désengagement en matière d'éducation.

Tandis que dans les autres pays de l'OCDE les dépenses d'éducation par élève ont augmenté de 15 % en quinze

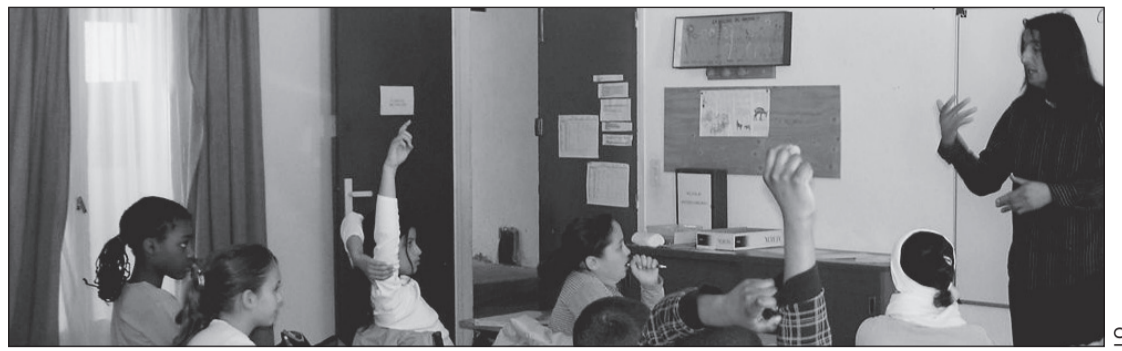
ans, cette hausse n'a été que de 5 % en France. Elle a surtout concerné l'enseignement supérieur et, dans une moindre mesure, le secondaire. Mais le primaire, là où se font les apprentissages de base, est le grand laissé pour compte, puisque les dépenses d'éducation y ont baissé de 14 %. Pas étonnant dans ces conditions que le nombre d'élèves qui « décrochent » augmente.

Les études de ce rapport s'arrêtent en 2009. Depuis, la situation s'est encore dégradée. L'abaissement à 15 ans de l'âge de la scolarité obligatoire, pour prétendument permettre aux jeunes en difficulté de se tourner vers l'apprentissage, risque d'en précipiter un grand nombre hors de l'école sans qu'ils aient de solution de rechange. À cela s'ajoutent le manque de formation des

nouveaux enseignants, lancés maintenant directement devant leurs classes, la suppression des réseaux d'aide aux élèves en difficulté, celle de la carte scolaire qui, en permettant aux parents de choisir un établissement, accentue la fracture entre les « bons » collèges ou lycées et ceux des quartiers populaires moins bien dotés. Et surtout le cumul des suppressions de postes pèse sur les conditions de travail des élèves et par conséquent sur leur niveau.

Voilà où mènent les économies réalisées sur l'Éducation nationale : à sacrifier l'avenir d'une part croissante de la jeunesse.

Marianne LAMIRAL



...et salaires des enseignants en baisse

Le rapport de l'OCDE sur l'enseignement montre aussi que le salaire de base des enseignants a diminué en France depuis quinze ans, alors qu'il était déjà inférieur de 24 % à la moyenne des salaires versés dans les pays développés en 1995.

Le ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel, s'est aussitôt élevé contre ces conclusions, regrettant que l'OCDE n'ait pas intégré dans ses calculs les primes et les heures supplémentaires qui, d'après lui, donneraient des résultats supérieurs de 14 %. Mais depuis quand les primes et les heures supplémentaires constituent-elles un salaire ? Outre le fait qu'elles peuvent être diminuées

ou retirées à tout moment, leur part dans le salaire est très variable selon les enseignants. Ainsi, ceux du primaire n'ont pour ainsi dire pas accès aux heures supplémentaires et, dans le secondaire, tout dépend de l'établissement et de la matière enseignée.

Mais surtout, comme pour les autres catégories de salariés, il est aberrant de devoir augmenter le temps consacré au travail, avec la fatigue qui l'accompagne, pour avoir un revenu correct – à condition toutefois que l'employeur le veuille bien – tandis que le nombre de chômeurs ou de personnes en sous-emploi augmente dans le pays.

M. L.

• Pour scolariser les enfants handicapés

Le manque d'auxiliaires de vie scolaire

En déplacement dans l'Yonne, Luc Chatel s'est félicité du taux de scolarisation des enfants handicapés. Il a cité des chiffres justifiant son contentement, mais pas celui de 5000 enfants handicapés qui n'ont pu aller à l'école en cette rentrée, faute d'auxiliaires de vie pour les aider à suivre leur scolarité.

La loi sur le handicap votée en 2005 affirme pourtant que « tout enfant ou adolescent présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé est inscrit dans l'école de son quartier ». Cela aurait pu être un

pas en avant pour lutter contre l'exclusion sociale que subissent les enfants handicapés, à condition que les moyens aient suivi. Car s'il est dit que des équipes de suivi de la scolarisation seraient mises en place, ainsi que des aménagements matériels, il y a loin du texte de loi à la réalité.

En juin dernier, le gouvernement avait promis la création de 4000 emplois d'auxiliaires de vie scolaire. Il n'y en a eu que la moitié à la rentrée. En outre, ces AVS ne sont recrutés que sur une durée de six mois, même pas sur l'ensemble de l'année scolaire,

sans condition de qualification, et ils ne reçoivent aucune formation. Or la bonne volonté ne suffit pas toujours pour aider un enfant handicapé.

Les associations d'enfants handicapés et les enseignants demandent depuis des années que cet emploi corresponde à un vrai métier, nécessitant une formation indispensable. Le gouvernement s'y refuse, toujours pour raisons d'économies, ce qui ne l'empêche pas de fanfaronner sur les résultats qu'il annonce.

M. L.

• Manque de médecins scolaires en Seine-Saint-Denis

Les parents d'élèves en appellent à l'ONU !

« Il y a un médecin scolaire pour 10000 mômes : à qui veut-on faire croire que ça va fonctionner ? » s'indigne un responsable de la FCPE de Seine-Saint-Denis. Dans ce département peuplé, cinquante postes sont prévus, ce qui est déjà peu, mais seulement la moitié ont été pourvus à la rentrée.

Alors, pour protester contre cette situation, la FCPE a décidé d'en appeler... à l'ONU, demandant à cet organisme d'envoyer des organisations humanitaires en Seine-Saint-Denis ! « Des ONG interviennent efficacement aux quatre coins

du monde, elles doivent être capables de faire quelque chose dans notre département », dit-il.

Cet appel un peu provocateur a évidemment peu de chances de recevoir une réponse. Mais il a le mérite d'attirer l'attention sur la situation sanitaire dans ce département populaire. Avec l'augmentation de la pauvreté, on y assiste à une recrudescence inquiétante de la tuberculose, et de nombreux parents, qui n'ont pas les moyens de conduire leurs enfants chez un généraliste, et encore moins lorsqu'il s'agit de médecine préventive,

aimeraient pouvoir compter sur l'école pour effectuer les dépistages, ce qui est le rôle d'un médecin scolaire.

Pour se justifier, l'inspecteur d'académie a dit que la courbe démographique de la médecine scolaire suivait celle des généralistes. Or ce département, qui n'est ni riche ni situé sur un littoral ensoleillé, manque lui aussi cruellement de médecins. Les déclarations de l'inspecteur évoquent un serpent qui se mord la queue.

M.L.

• Lycée professionnel de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise)

On garde nos médiateurs !

Le jour de la rentrée, c'est avec stupéfaction que les emplois en contrats aidés (CUI, payés 640 euros par mois pendant six mois, contrat renouvelable quatre fois au maximum) découvraient une circulaire de l'inspecteur d'académie annonçant la décision du ministère de ne plus renouveler ni remplacer leurs contrats.

Cette décision signifiait le départ au compte-gouttes dans les mois qui viennent pour les douze contrats aidés, c'est-à-dire le chômage pour eux et de gros problèmes de fonctionnement pour le lycée. Car ces collègues qui travaillent à l'administration ou à la vie scolaire sont devenus indispensables. En particulier les médiateurs, qui ont grandi à Villiers-le-Bel, sont considérés comme des grands frères par les élèves, ce qui permet de désamorcer de nombreux conflits. À cette annonce de leur départ programmé, il faut ajouter la suppression de cinq postes de surveillants (quatre assistants pédagogiques et un assistant d'éducation).

Face à cette avalanche de mauvaises nouvelles, une partie du personnel du lycée a décidé de se mobiliser. Lundi 12 septembre, un tract a été distribué aux élèves et à leurs

parents. Jeudi 15 septembre les médiateurs, lassés d'entendre le blabla stérile du proviseur, se sont mis en grève. En l'apprenant, des élèves ont bloqué le lycée pour soutenir leur mouvement. Une assemblée générale avec l'ensemble des collègues présents s'est alors réunie et, le jour même, une délégation est partie à l'Inspection académique.

Cette délégation a été reçue par un adjoint de l'inspecteur d'académie qui, malgré son arrogance et ses leçons de morale, a promis un répit d'une année scolaire : les douze collègues devraient donc rester cette année encore, ou être remplacés pour ceux qui arrivent au terme des deux ans maximum.

La délégation est partie en leur donnant rendez-vous à l'année prochaine au plus tard, consciente que seule la mobilisation peut faire remballer les mauvais coups des irresponsables qui dirigent l'Éducation nationale. Et pour les faire reculer davantage, par exemple pour obtenir de véritables embauches, l'idée qu'il faut mobiliser les contrats aidés à l'échelle du département, voire du pays, commence à faire son chemin.

Correspondant LO

• Proche-Orient

L'État palestinien et le refus permanent d'Israël

Vendredi 23 septembre, le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, devrait remettre au Conseil de sécurité des Nations unies une demande d'adhésion d'un État palestinien, avant de poser la même question à l'Assemblée générale.

Au Conseil de sécurité, formé de quinze membres, il y a peu de chances, pour ne pas dire aucune, que la demande soit satisfaite mais il n'est pas sûr qu'il en soit ainsi à l'Assemblée générale où siègent des représentants de 193 pays. D'où l'inquiétude d'Israël mais aussi celle de son principal allié, les États-Unis.

Un porte-parole du gouvernement israélien a de suite affirmé, avec toute la morgue dont sont capables ceux-là mêmes qui privent la population palestinienne de ses principaux droits, dont celui d'avoir un État qui lui soit propre, qu'un vote en faveur de l'intégration à l'ONU d'un État palestinien par la seule Assemblée générale n'aurait pas de signification, car cette assemblée, a-t-il

poursuivi, est capable de voter n'importe quoi. Il n'empêche que la crainte d'un désaveu de la politique israélienne et de la confirmation publique de son isolement diplomatique taraude non seulement les dirigeants israéliens mais aussi leur tuteur américain, qui voudrait bloquer la démarche de Mahmoud Abbas en usant de son droit de veto et en menaçant aussi de couper les quelques fonds qu'il octroie à l'Autorité palestinienne.

Les reproches faits par les gouvernements israélien et américain à la demande des dirigeants palestiniens relèvent d'une totale mauvaise foi. Il leur est reproché de vouloir imposer une décision unilatérale, alors que la paix devrait être le fait d'un accord entre les deux parties, israélienne et palestinienne. Mais qui a toujours refusé de reconnaître les droits des Palestiniens, si ce n'est Israël?

Ce ne sont certes pas les prétendus processus de paix qui ont manqué. Il y eut d'abord le processus de paix initié par les accords d'Oslo, puis en 2003 le processus de paix dit de la Feuille de route piloté par

les USA, la Russie, l'ONU et l'Union européenne, et en 2007 un nouveau processus de paix sorti de la conférence d'Annapolis. Mais tous ces pseudo-processus de paix furent des mystifications, des voiles vite déchirés qui ne purent jamais masquer la politique de dépossession et d'apartheid qu'Israël a de tout temps imposée dans les territoires palestiniens et, en Israël même, à l'égard des Arabes israéliens. Tous ces prétendus processus de paix ont été ponctués d'actes d'une extrême violence, si ce n'est d'actes de guerre quand les Palestiniens se dressaient contre l'oppression. Les opérations Rempart, Arc-en-ciel, Pluie d'été, Plomb durci, sont plus que toutes autres révélatrices de la violence exercée par les gouvernements israéliens, dès lors que les Palestiniens revendiquaient les droits qui leur sont niés.

La reconnaissance onusienne, si reconnaissance il y a, n'aura évidemment aucun impact sur le terrain. Le mur de séparation se dressera toujours, le blocus de Gaza se maintiendra, les ravages causés par les

colonies israéliennes sur les terres palestiniennes continueront, le sort des réfugiés ne sera pas résolu, ni celui des milliers de prisonniers palestiniens qui croupissent dans les geôles israéliennes. La reconnaissance demandée par Mahmoud Abbas est avant tout symbolique et s'inscrit dans une volonté de provoquer une reprise des négociations. D'ailleurs Abbas a été très précis à ce sujet en déclarant: « Les négociations demeurent notre option principale mais, en raison de leur échec, nous sommes aujourd'hui contraints d'en appeler à la communauté internationale afin qu'elle nous soutienne. » De ce soutien ne sortira certainement pas l'opportunité d'un règlement pacifique et juste du conflit, comme le voudrait Abbas, mais il confirmera au moins que les Palestiniens doivent avoir comme les autres peuples le droit de disposer d'eux-mêmes, en dépit de la volonté d'Israël de ne pas leur reconnaître ce droit, une volonté qui bénéficie de la complicité permanente des grandes puissances.

Georges LATTIER

• Derrière les prétendus « processus de paix »

La spoliation de la population palestinienne

Après la fin de la Deuxième Guerre mondiale la Palestine devait, selon la résolution de 1947 de l'ONU, donner naissance à deux États. Si Israël fut aussitôt proclamé, occupant d'emblée les trois quarts de l'ancienne Palestine, celle-ci n'a jusqu'à ce jour aucune existence en tant qu'État, sauf à considérer ainsi « l'Autorité palestinienne transitoire » issue en septembre 1993, en principe pour une durée de... cinq ans, des accords d'Oslo,

Quant aux territoires palestiniens, censés constituer la base géographique du futur État, ils se réduisent à la minuscule et surpeuplée bande de Gaza et à la Cisjordanie, où la population palestinienne est cantonnée dans une mosaïque de petites zones cernées de colonies israéliennes et, depuis 2006, séparées d'Israël par un mur de sécurité. Depuis la troisième guerre israélo-arabe de juin 1967, ces territoires et leurs 4 millions d'habitants vivent sous occupation israélienne.

Version d'après-guerre de la « caverne de brigands » qu'était pour Lénine la SDN, l'ONU n'a

pas manqué d'adopter des « résolutions » censées déboucher sur la paix au Proche-Orient, tout en restant impuissante ou complice des gouvernements israéliens et de leur guerre permanente à la population palestinienne, menée sous haute protection des États-Unis.

La première Intifada, née à la fin de 1987, exprima la révolte de la jeunesse palestinienne, à laquelle la répression israélienne fut impuissante à mettre fin. C'est ce qui amena le gouvernement israélien à s'orienter vers les accords d'Oslo. Ceux-ci furent concoctés sous la houlette de Washington, ponctués d'une poignée de main entre Yasser Arafat, qui allait devenir le président de l'Autorité palestinienne, et Itzhak Rabin, le Premier ministre travailliste d'Israël, avant son assassinat en 1995 par un militant israélien d'extrême droite.

Selon ces accords, une certaine autonomie devait être accordée au peuple palestinien, dans la limite des territoires qui lui étaient réservés. Peu à peu, d'accord en accord, les dirigeants israéliens étaient censés

réduire leur occupation des territoires.

Ce fut le contraire qui se produisit. Les négociations, traînant en longueur, se sont ainsi avérées avant tout un moyen de gagner du temps, pendant que l'occupation du territoire palestinien se renforçait. Le grignotage permanent des terres, villes et villages palestiniens s'accrut, des dizaines de milliers de colons s'installant en Cisjordanie, la divisant quasiment en deux. Plus de quatre cent mille colons mitent maintenant le territoire de deux millions et demi de Palestiniens en Cisjordanie occupée.

D'autres épisodes jalonnent un prétendu « processus de paix » ponctué d'agressions, de raids et d'offensives meurtrières du régime israélien.

Il faut donc avoir aujourd'hui un aplomb à toute épreuve, comme les dirigeants israéliens, pour reprocher aux dirigeants palestiniens, par leur demande de reconnaissance de leur État à l'ONU, d'avoir une démarche « unilatérale ».

Viviane LAFONT

• Israël

Pour une justice sociale... partagée

300 000 manifestants à Tel-Aviv, 460 000 au total : d'après la presse israélienne, les manifestations qui se sont déroulées samedi 3 septembre dans les principales villes d'Israël sont les plus importantes que le pays (7,6 millions d'habitants) ait jamais connues.

Le gouvernement comptait sur un essoufflement de ce mouvement de protestation contre l'injustice sociale. Les derniers rassemblements avaient été annulés, suite aux attaques meurtrières le 18 août dernier contre des Israéliens dans la région d'Eilat et aux représailles contre les Palestiniens de la bande de Gaza. Benyamin Netanyahu, le Premier ministre, s'était servi de ces événements pour tenter de détourner l'opinion des revendications sociales. Visiblement, cela n'a pas eu de succès. « On nous avait dit que le mouvement marquait le pas, ce soir nous avons démontré le contraire », a pu proclamer un leader étudiant.

Le point commun de toutes les revendications, de toutes les manifestations, c'est une demande de justice sociale, une protestation contre la cherté de la vie, des logements en particulier.



Manifestation des « indignés » de Tel-Aviv.

D'après les statistiques officielles, 50 % des revenus des familles pauvres doivent être consacrés au logement. L'essence est 30 % plus chère qu'en Europe, les communications téléphoniques trois fois plus élevées. Le fossé grandissant entre une petite poignée de riches milliardaires et le reste de la population ne fait que renforcer le sentiment d'injustice. Le quotidien Haaretz parle de douze familles qui contrôlent l'économie du pays : entre 60 et 100 % des banques et des supermarchés, des combustibles et des assurances leur appartiennent.

Par exemple, 95 % des réseaux de téléphone sont détenus par trois milliardaires, 90 % des raffineries par deux autres. Un seul homme, Nochi Dankner, ayant bénéficié de relations dans l'appareil d'État, est présent dans la plupart des branches économiques et détient le monopole du ciment.

Parallèlement à cet enrichissement de quelques-uns, l'État s'est désengagé des services publics. Les coupes budgétaires ont affecté le système de santé, l'éducation, la protection sociale. Désormais, 20 % de la population vit en

de répression, le gouvernement français s'est jusque-là borné à s'associer à l'embargo décidé par l'Union européenne sur le pétrole syrien, interdisant toute importation, achat et transport.

La Syrie est un petit producteur de pétrole (environ 25 millions de tonnes par an) qui exporte presque exclusivement vers des pays de l'Union européenne. La vente de ces hydrocarbures représente un cinquième du budget de l'État.

Les États-Unis qui, eux, n'importent pas de pétrole de Syrie, avaient déjà décidé d'un tel embargo... sans effet évidemment. Mais l'embargo européen n'aura pas beaucoup plus d'effet puisqu'il autorise les compagnies pétrolières à continuer leurs importations jusqu'au 15 novembre lorsqu'elles ont des contrats en cours, soit deux mois et demi après l'entrée en vigueur de l'embargo. Les États et les pétroliers ne sont donc pas trop pressés.

André VICTOR

• États-Unis

Quand Obama prétend faire payer les riches...

Obama vient de proposer des mesures destinées à réduire le déficit de l'État fédéral de 3 000 milliards de dollars – sur dix ans – à la commission parlementaire chargée d'arrêter d'ici au 23 novembre un plan de réduction du déficit d'au moins 1 500 milliards de dollars dans l'immédiat.

En fait, Obama est en campagne électorale pour sa réélection en 2012. Il a paraît-il pris conseil auprès de Warren Buffett, qui fait partie de ces milliardaires qui déclarent vouloir payer plus d'impôts.

Warren Buffett l'a même autorisé à parler de « la règle Buffett », pour proposer que les contribuables qui gagnent plus d'un million de dollars soient imposés au moins autant que l'Américain moyen, ce qui n'est pas le cas jusqu'ici. Ce n'est certes pas bien révolutionnaire, mais Obama fait ainsi mine de vouloir « faire payer les riches » en présentant cela comme la

mesure phare de ses propositions, au point d'ailleurs que dans le camp républicain on lui reproche une mesure de « guerre de classe » !

En réalité, il ne fera pas payer un sou de plus aux riches l'an prochain. En 2013, il propose de ne pas reconduire les réductions d'impôts décidées en son temps par Bush, mais qu'il avait pourtant accepté de proroger en décembre dernier. Quant à appliquer « la règle Buffett », une idée destinée à le faire un peu remonter dans les sondages, ce n'est qu'un des principes qui doit guider... une réforme complète du code des impôts qui n'est qu'un vague projet ! Il s'agit d'un coup publicitaire, mais pas même d'une proposition précise.

Les mesures que propose Obama sont, elles, très précises et chacune est chiffrée dans un recueil de quelque 70 pages. Et au-delà de la mousse faite autour de sa proposition phare, Obama s'attaque bel et bien encore une fois à la couverture

médicale des personnes âgées, Medicare, sur laquelle il veut économiser 224 milliards de dollars sur 10 ans, à la couverture médicale sur plus démunis, Medicaid, sur laquelle il va encore rogner 66 milliards de dollars. Il veut même faire payer davantage les militaires et leurs familles pour leur couverture médicale et leurs frais médicaux. Il veut augmenter les cotisations retraites de l'ensemble des fonctionnaires de l'administration fédérale et « restructurer » le fonds de pension des employés de la poste, qui fera aussi des économies en ne distribuant le courrier que cinq jours au lieu de six, etc., etc.

Il est impossible de citer toutes les mesures destinées à récupérer ainsi de l'argent. Mais ce qui est certain, c'est que les attaques contre la population continuent de plus belle derrière la mise en scène destinée à faire croire que les riches vont payer.

Dominique CHABLIS

Une fois de plus, un innocent condamné à mort !

Le Noir américain Troy Davis, condamné à mort il y a vingt ans et dont l'exécution par injection létale a été programmée pour le 21 septembre, a dû attendre pendant deux jours la décision du comité des grâces de l'État de Géorgie, dans le sud-est des États-Unis, qui a confirmé que la sentence mortelle serait exécutée.

C'était la quatrième fois que Troy Davis se trouvait dans cette situation. À trois reprises depuis 2007, son exécution avait été reportée, un petit jeu ignoble d'autant plus choquant que tout indiquait qu'il n'était pas l'auteur du crime pour lequel il a été condamné.

En 1989, un policier blanc de 27 ans avait été tué sur un parking de Savannah, une ville de Géorgie. N'étant pas en service, il était venu aider un SDF qui venait d'être agressé. Aucune preuve matérielle n'avait été réunie pour démontrer la culpabilité de Troy Davis, pas même l'arme du crime, jamais retrouvée. En outre, sept des neuf témoins qui l'avaient



accusé se sont rétractés, en déclarant qu'ils avaient été forcés de mentir pour que leur version épouse celle des autorités. Neuf autres personnes ont témoigné que l'un des deux témoins qui ne se sont pas rétractés serait le vrai coupable. Et il y a même eu des jurés pour revenir sur leur décision.

Dans cette affaire comme dans bien d'autres du même genre, policiers et autorités judiciaires étaient pressés de trouver un coupable pour satisfaire l'opinion publique et la police. L'enquête a consisté

à trouver de quoi instruire à charge contre Troy Davis. Depuis, il est apparu qu'il existait un autre suspect, qui s'est même vanté d'avoir fait le coup mais, à l'époque de l'enquête, les policiers ont négligé cette piste.

Tout cela a fait naître le doute et alimenté une campagne internationale de soutien en faveur de Troy Davis. L'ancien président des États-Unis Jimmy Carter, un ancien directeur du FBI, le pape, l'actrice Susan Sarandon, l'évêque sud-africain Desmond Tutu et Robert Badinter ont pris position en faveur du condamné. Des centaines de milliers de personnes ont signé des pétitions en sa faveur.

Mais ces doutes n'ont pas profité à l'accusé. Tous les recours étant épuisés, seul le président des États-Unis pouvait encore surseoir à l'exécution. Si celle-ci avait lieu, cela ne condamnerait pas seulement Troy Davis mais tous les représentants de l'État qui, pour leur carrière, ont accepté de fabriquer un coupable sur mesure au détriment de toute justice.

Jacques FONTENOY

• **Hongrie**
L'Europe
au secours
de ses banquiers

Avant même que la loi ne soit votée par le Parlement hongrois, l'Union européenne a fait savoir qu'elle pourrait la considérer comme illégale. L'Europe se serait-elle enfin décidée à contrer la politique raciste, vis-à-vis notamment de la minorité tzigane, du nationaliste Viktor Orban? Non! Ce qui la fait bondir est la mise en place d'un programme gouvernemental hongrois qui, censé protéger les emprunteurs, déplait aux banques autrichiennes, mais aussi italiennes et allemandes.

Depuis 2000, ces banques, qui monopolisent le marché du crédit à la consommation en Hongrie, ont poussé les acquéreurs d'un logement ou d'une voiture à s'endetter en devises, surtout en francs suisses, en leur faisant miroiter des taux de crédit moins élevés. Mais avec la crise financière de 2008, le forint, la monnaie locale, a perdu de sa valeur tandis que le chômage explosait. Les emprunteurs ont été pris à la gorge. Et leur situation a empiré avec l'envolée du franc suisse sur fond de crise de l'euro. Leurs mensualités ont crû de 35% depuis 2005. Et comme beaucoup ne peuvent plus payer, la banque met leur maison ou leur voiture aux enchères: une vente à vil prix qui le plus souvent n'éteint même pas la dette.

Par crainte de réactions de sa population, le pouvoir hongrois a donc adopté une loi permettant de geler le calcul des mensualités au taux officiel de 180 forints pour un franc suisse (contre près de 300 forints à la banque), avec un moratoire de la dette de trois ans. En contrepartie, les emprunteurs voient augmenter le montant et, plus encore, s'allonger la durée de leur endettement: jusqu'à 40 ans pour un logement.

C'est donc tout sauf un cadeau. Mais cela suffit pour provoquer la colère des autorités de Bruxelles qui, si elles se moquent du sort fait à la population de Hongrie, n'admettent pas même qu'on imagine aménager le vampirisme des banquiers. D'autant moins que la Hongrie n'est pas seule concernée: ces mêmes banquiers se sont aussi gavés de profits avec ces prêts en devises en Croatie et en Pologne, où la situation de millions d'emprunteurs est également dramatique.

Pierre LAFFITTE

• **Italie**

Les difficultés de Berlusconi...
et celles des classes populaires

Après la Grèce, le Portugal, l'Espagne, c'est l'Italie qui est la dernière cible de la spéculation, notamment après que l'agence de notation Standard and Poor's a annoncé qu'elle abaissait la note du pays, l'assortissant d'une perspective négative signifiant qu'elle pourrait l'abaisser encore.

Et pourtant le gouvernement Berlusconi vient à peine de faire adopter par le Parlement un plan d'austérité de 55 milliards d'euros, s'ajoutant à un autre de même montant adopté en juillet. Pour garantir aux créanciers nationaux et internationaux que les emprunts seront payés rubis sur l'ongle, les dirigeants italiens n'ont pas lésiné sur les sacrifices imposés aux travailleurs et aux couches populaires.

Mais il faut croire que cela ne suffit pas aux «marchés», autrement dit aux capitalistes avides d'encaisser les profits de la spéculation sur les dettes souveraines des États. Après avoir exercé une pression pour faire adopter des plans d'austérité garantissant que tout l'argent des États leur sera consacré, ils s'inquiètent... des conséquences de ces plans. En effet, du fait de cette cure de rigueur et de l'appauvrissement qu'elle entraînera pour la majorité de la population, la croissance économique sera moins



Lors d'une récente manifestation contre l'austérité, à Rome.

que jamais au rendez-vous pour l'Italie, avec des prévisions à peine supérieures à 0%. De quoi faire redoubler la spéculation sur les difficultés de l'État italien à rembourser sa dette.

De plus en plus, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, c'est le président du Conseil Berlusconi qui est montré du doigt comme désormais incapable de rétablir la confiance. À part les scandales répétés liés au personnage, il est vrai que son gouvernement, en place depuis 2008, se résume à une longue série d'attaques contre les classes populaires, contre les droits des travailleurs, à une croissance des inégalités, de la richesse et de l'affairisme le plus éhonté d'un côté, du chômage et de la pauvreté de l'autre. Mais ce n'est évidemment pas

cela qui lui est reproché. Ainsi la présidente de la Confindustria, équivalent italien du Medef, déclare maintenant que ce gouvernement doit s'en aller puisqu'il n'est pas capable de prendre les mesures efficaces pour faire repartir la croissance.

Ce que souhaiteraient la Confindustria et le patronat italien, ce sont des mesures et des financements en leur faveur, des «réformes» telles que l'allègement des taxes et des charges sociales ou une nouvelle augmentation de l'âge de la retraite, qui vient pourtant déjà d'être décidée pour les femmes dans le cadre du plan d'austérité. Le patronat, en Italie comme ailleurs, en veut toujours plus et avertit que c'est ce qu'il exigera du successeur de Berlusconi. Mais le pire est

que les partis d'opposition et les dirigeants syndicaux entonnent le même registre.

Ainsi le dirigeant du Parti Démocrate Bersani, c'est-à-dire du principal parti de gauche, déclare chaque jour que le plan d'austérité est injuste, mais surtout inefficace parce qu'il n'apporte pas la croissance, et que l'Italie paye désormais une surtaxe aux marchés du fait de la survie du gouvernement Berlusconi. La dirigeante de la CGIL Camusso fait de même, après avoir signé avec la Confindustria un accord préparant le terrain aux mesures antiouvrières de Berlusconi. On cherche en vain dans leurs déclarations, à part les commentaires généraux sur «l'injustice» des mesures, ce qu'ils proposent aux masses populaires, aux travailleurs, durement frappés par la crise.

Le gouvernement Berlusconi finira peut-être par tomber, mais ceux qui se préparent à le remplacer montrent déjà qu'ils chercheront avant tout à satisfaire les «marchés» et la Confindustria, autrement dit les capitalistes de tout poil. Pour les travailleurs, pour les classes populaires, il est urgent d'avoir leur propre politique, de mettre en avant leurs propres intérêts, ce qui signifie en premier lieu refuser de payer un sou pour la crise de ce système.

André FRY

• **UBS**

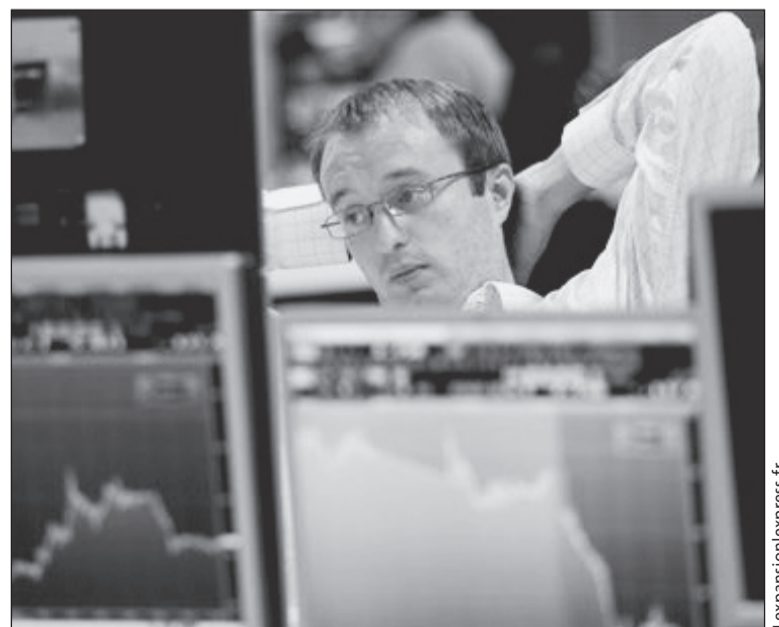
Contrôler les traders... disent-ils

L'Union des banques suisses (UBS) a rendu public le fait qu'un de ses traders à Londres lui aurait fait perdre frauduleusement deux milliards de dollars. Du 1^{er} octobre 2008 au 31 décembre 2009, il se serait livré à une manipulation comptable interdite, puis à une autre du 1^{er} janvier 2010 au 14 septembre 2011. En trois ans donc, depuis le krach des subprimes, cet employé n'avait cessé de frauder.

UBS était une des banques détenant le plus de subprimes, ces actions qualifiées, par les milieux financiers eux-mêmes, de «pourries» et gagées sur des hypothèques immobilières américaines. L'État suisse avait alors sauvé UBS de justesse, en y injectant six milliards de francs suisses. Depuis, la banque se

vantait de s'être imposé une nouvelle discipline et d'être capable, grâce à son équipe de contrôleurs, de sanctionner immédiatement la moindre anomalie détectée sur une salle de marché. Avec l'efficacité que l'on constate.

Depuis l'affaire Kerviel, qui début 2008 avait coûté cinq milliards d'euros à la Société générale, toutes les banques prétendent avoir repris en main leurs traders, limité leur liberté de spéculer et réduit leurs bonus. Il n'en est rien, car toutes continuent de spéculer sur tout ce qui bouge, titres, matières premières, monnaies, dette des États. Et pour spéculer, il faut des traders... et des produits financiers nouveaux tout aussi pourris que les subprimes.



Le expansionexpress.fr

Il est vain de vouloir faire contrôler les traders, encore plus quand les contrôleurs sont les banquiers eux-mêmes. Ce

sont ces banques qui doivent être contrôlées, par les employés de banques et par la population.

Vincent GELAS

• Impôts locaux

Des choix gouvernementaux... dont la population paye les frais

Comme chaque année dans cette période, les impôts locaux arrivent au courrier, venant encore ponctionner les ressources de familles populaires déjà bien mises à l'épreuve.

L'augmentation de ces impôts locaux au niveau des communes, communautés de communes, départements et régions dépend bien sûr des décisions des élus de ces collectivités. Mais cette année encore, même si aucune augmentation n'a été votée, ils augmenteront par le jeu de la revalorisation décidée par le gouvernement.

Selon l'étude faite par l'Association des villes moyennes (de 20 000 à 100 000 habitants), 63 % des villes et groupements de villes ont décidé de ne pas augmenter leurs impôts locaux cette année, 5 % de les baisser et 24 % de les augmenter de moins de 3 %.

Les impôts locaux n'en pèsent pas moins lourdement sur bien des foyers modestes et ce n'est pas près de s'arranger. Car au-delà des choix faits par les élus des collectivités locales pour savoir comment répartir ces charges et sur qui,



le gouvernement s'en prend à leurs finances de façon radicale.

La première mesure qui aura des conséquences de plus en plus importantes au fil des années est la suppression de la taxe professionnelle payée par les entreprises. Cette taxe finançait 96 % des besoins des groupements de communes qui assurent toute une partie des services publics locaux : transports, eau, ramassage des ordures, équipements sportifs,

etc. Cela représente un cadeau somptueux aux entreprises, de plusieurs dizaines de milliards, mais le manque à percevoir, s'il est intégralement compensé par l'État cette année, le sera ensuite de moins en moins et risque de ne plus l'être du tout.

Chaque année, l'État décide du montant de ce qu'il reverse aux collectivités locales et qui représente aujourd'hui une part essentielle de leurs finances. Or, soucieux

de continuer à alimenter les caisses des banques et des capitalistes, le gouvernement a annoncé que, pour faire des économies budgétaires, les collectivités locales seraient aussi mises à contribution. Le chiffre de deux milliards de diminution nette des contributions de l'État en 2012 a été annoncé. Cela viendrait s'ajouter au gel, déjà décidé en 2011, des versements alloués à ces collectivités locales, soit une baisse effective compte tenu de l'inflation.

Alors il ne restera comme choix aux collectivités que de supprimer tel ou tel service, dont certains vitaux pour la population, ou alors d'augmenter les impôts qui sont encore de leur ressort, telles la taxe d'habitation ou la taxe foncière, bien lourdes à supporter pour les familles aux revenus modestes.

Pour en finir avec ce cycle infernal dont celles-ci sont toujours les victimes en dernier ressort, c'est bien à ces choix politiques, faits pour protéger avant tout la classe capitaliste, qu'il faut s'attaquer.

Paul SOREL

• Procès de l'incendie du boulevard Vincent-Auriol,

Les responsables, l'incendiaire et l'État absents

Dans le procès de l'incendie criminel d'un immeuble insalubre, boulevard Vincent-Auriol à Paris, on trouve parmi les prévenus l'association liée à Emmaüs et chargée de la gestion de l'immeuble, et une entreprise qui avait effectué des travaux. Mais l'incendiaire n'a pas été retrouvé et l'État est absent alors que sa responsabilité est écrasante dans cette tragédie qui a fait dix-sept morts, trois femmes et quatorze enfants d'origine africaine, dans la nuit du 25 au 26 août 2005.

En mars dernier, les proches des victimes avaient obtenu le report du procès, tant les conditions dans lesquelles il s'était engagé étaient improvisées et désinvoltes : planning d'audiences réduit à deux demi-journées, salle trop petite, micros défectueux...

Cette fois, le procès a rouvert dans des conditions plus normales. Cependant, des proches des victimes



soulignent que l'enquête, qui n'a pas permis d'identifier le ou les incendiaires, a été bâclée, alors que deux expertises avaient conclu à une origine non accidentelle de l'incendie. Au début des années 1990, des immeubles vétustes et insalubres, dont celui du boulevard Vincent-Auriol, avaient été attribués par les autorités à des familles sans logement.

Dans une lettre adressée aux occupants du boulevard Vincent-Auriol, le préfet de Paris avait pris « l'engagement, au nom de l'État (...) de veiller (à leur) relogement définitif dans un délai maximal de trois ans ». Mais rien n'était venu, l'État se défaussant sur une association caritative pour gérer la situation.

La rénovation en profondeur

que nécessitait l'immeuble était différée tant que les quelque 130 personnes, originaires principalement de Côte d'Ivoire et du Mali, qui payaient leur loyer, n'obtenaient pas d'être relogées ailleurs. L'urgence étant de lutter contre le saturnisme en empêchant que les enfants portent à leur bouche le plomb contenu dans les peintures, des panneaux de contreplaqués furent posés dans la cage d'escalier. Mais cette isolation de fortune, qui devait rester provisoire, a perduré cinq ans et elle a joué, d'après les experts, un rôle important dans la propagation rapide de l'incendie.

Les femmes et les enfants immigrés du boulevard Vincent-Auriol ont été la cible d'un incendiaire, mais aussi en même temps victimes de l'incurie criminelle de l'État. Elles ne sont pas les seules puisqu'à Paris, au cours de cette même année 2005, plusieurs incendies meurtriers ont fait au total cinquante-deux morts, pour la plupart immigrés d'origine africaine.

Jean SANDAY

• La collecte des ordures ménagères

Un service public qui rapporte beaucoup au privé

Un rapport de la Cour des comptes publié ce mois-ci épingle l'augmentation des taxes sur le ramassage des ordures ménagères. Entre 2001 et 2008, elles ont augmenté de plus de 60 %, pour un montant d'environ 5 milliards d'euros. Les coûts continuent d'ailleurs à augmenter, de 6 % par an, avec de très fortes disparités, du simple au triple, selon les communes ou groupements de communes.

Pour les ordures ménagères comme pour l'eau, les transports en commun ou d'autres services publics qu'elles n'ont pas les moyens de réaliser directement, la grande majorité des communes du pays s'en remettent à des entreprises privées, qui se font rétribuer en laissant aux municipalités le soin de répercuter sur la population ces charges par le biais des impôts locaux ou de taxes spécifiques.

En fait, si les coûts de collecte des ordures ménagères sont aussi importants, c'est parce que des groupes capitalistes comme Suez (dont la SITA et la Lyonnaise des eaux sont des filiales) ou Veolia considèrent le ramassage des déchets ménagers d'abord comme une façon de s'en mettre plein les... bennes. Et pour tirer le maximum de profits de leur activité, ils dictent leurs conditions aux municipalités, qui n'ont souvent pas d'autre possibilité que de passer par leur intermédiaire pour faire enlever et surtout traiter les ordures ménagères.

La Cour des comptes relève également que le prélèvement de la taxe, payée en même temps que les impôts locaux par plus de 90 % de la population, manque de transparence. Certes, les hausses répercutées sur la population dépendent des choix des élus, plus ou moins soucieux des conséquences pour le budget des familles. Mais dans le calcul de cette taxe, devant en principe couvrir les coûts d'élimination des déchets, « de nombreux facteurs échappent au contrôle des collectivités », explique le rapport. Et il poursuit : « Les collectivités et leurs groupements rencontrent de réelles difficultés dans leurs relations avec leurs prestataires privés, qu'ils contrôlent insuffisamment. » C'est le moins qu'on puisse dire!

Ainsi les portefeuilles de la population sont nettoyés plus encore que les rues par ces entreprises capitalistes qui ont transformé un service public – celui de la propreté – en une activité au service d'abord et avant tout de leurs intérêts privés.

L. P.

• Goodyear – Amiens

Grève réussie contre les menaces de la direction

Tous les ouvriers des trois équipes du site Goodyear d'Amiens étaient en grève mardi 20 septembre pour protester contre la convocation de quatre délégués CGT, dont le responsable de la section syndicale, pour un entretien préalable à licenciement. La direction les accuse d'avoir insulté et menacé des cadres du syndicat CGC.

Dès 2007, la direction agissait la menace d'une fermeture du site si les travailleurs n'acceptaient pas le passage en équipes 4x8 (semaine de six jours suivie d'un repos de 48 h, qui ne tombe plus qu'exceptionnellement les samedis-dimanches). En réalité la direction avait, depuis de très nombreuses années, laissé l'usine se délabrer faute d'investissements : de nombreuses machines sont en place depuis plusieurs dizaines d'années. Puis elle a fait miroiter un plan de reprise du secteur pneus agraires (500 emplois) par Titan, un sous-traitant, en échange de l'acceptation de la fermeture du secteur tourisme : 817 emplois.

Les ouvriers ont régulièrement montré leur détermination et leur volonté de refuser le plan de la direction au cours de grèves ponctuelles mais massives, lors de manifestations communes avec les ouvriers de Continental notamment. La justice a

régulièrement, depuis quatre ans, annulé les procédures engagées par la direction. Celle-ci a donc compté sur l'érosion naturelle des effectifs et la démoralisation progressive des travailleurs à qui on confiait de moins en moins de production, moins d'une heure de travail dans certaines équipes, pour affaiblir le camp des ouvriers.

Avec cette attaque contre les délégués, la direction poursuit ce travail d'usure. Depuis 2007, les effectifs d'Amiens ont fondu : départs en retraite non remplacés et intérimaires licenciés. Au niveau mondial, Goodyear a déjà fermé plusieurs usines tout en maintenant sa production. La multinationale a pu ainsi réaliser des profits en hausse de 43 % pour le deuxième trimestre 2011, soit 40 millions de dollars de bénéfices net.

Ce géant du pneumatique a donc largement de quoi maintenir tous les emplois en prenant sur les profits



accumulés et encaissés par les actionnaires. C'est une nécessité vitale pour les ouvriers et

leur famille, et au-delà pour toute une région où l'usine d'Amiens est la plus grosse

entreprise industrielle.

Correspondant LO

• Un communiqué de Nathalie Arthaud

Quatre délégués CGT de l'usine Goodyear à Amiens ont été convoqués mardi 20 septembre pour des entretiens préalables à licenciement. La direction les accuse d'insultes et de menaces. Mais en réalité elle veut se débarrasser de ceux qui organisent depuis quatre ans la lutte contre la fermeture de cette usine de 1 354 salariés. En 2008, ils étaient encore 1 700. Goodyear veut vendre, d'ici au 30 novembre, un secteur

de 537 salariés, avant de licencier les 817 autres. Le licenciement des responsables CGT tomberait donc à pic.

Goodyear gagne de l'argent. Numéro 3 mondial du pneu, il a racheté Dunlop, un autre géant, en 2003. Il a déjà fermé des usines aux États-Unis tout en accroissant sa production. De l'argent, il y en a donc pour maintenir tous les emplois, y compris ceux des nombreux intérimaires licenciés. À Amiens,

la direction veut faire taire les fortes têtes, avant de mettre les autres à la porte. Eh bien les travailleurs n'ont pas à se laisser pousser dans la misère.

Non au licenciement des quatre délégués ! Vive la lutte des travailleurs de Goodyear contre la fermeture de leur usine ! Interdiction des licenciements !

Pour Lutte Ouvrière,
Nathalie Arthaud
le 20 septembre 2011

• Continental – Toulouse - Foix - Bousens

La direction veut diviser les travailleurs

Jusque-là, les usines Continental de Toulouse (1 800 embauchés + 400 sous-traitants), Foix (450 salariés) et Bousens (250 salariés) constituaient un seul établissement pour les élections au Comité d'entreprise : les collègues DP et CHS-CT étaient distincts, mais il y avait un CE unique.

Pour les élections professionnelles d'octobre 2011, la direction veut scinder les trois sites en trois établissements différents, avec chacun un CE, et un CCE par-dessus. Elle a fait parvenir aux syndicats des protocoles d'accord électoraux en ce sens. Pour le moment, elle refuse aussi de parler du fonctionnement du CCE et le renvoie à un accord après les élections.

Informés de ce projet, bien des salariés se rendent compte que la direction cherche à introduire un élément de division supplémentaire entre les travailleurs des trois usines :

que les travailleurs aient fait front commun pour revendiquer l'augmentation de leurs salaires lors de la grève de juin dernier, qu'ils se soient rendu visite les uns aux autres pendant cette grève, ça lui reste en travers de la gorge.

Les syndicats minoritaires (CGC, FO et CFTC), qui se sont opposés à la grève de juin, sont certainement contents, car cela représente pour eux des possibilités de postes supplémentaires à pourvoir. Avec le jeu des collègues il y aura une sur-représentation des cadres (3^e collègue) dans le futur CCE, et ils espèrent gagner le pompon dans ce secteur.

Les syndicats majoritaires (CGT et CFDT), qui ont animé la grève de juin, ont eux refusé les protocoles d'accord présentés et la séparation des trois sites en établissements différents.

Quelles sont les arrières-pensées de la direction ? Personne ne le sait pour l'instant,

mais il y a eu dans la région d'autres exemples de division de sites en établissements différents, puis en sociétés différentes, jusqu'au dépeçage pur et simple avec revente d'activités ou fermeture d'usines.

Ce fut le cas pour Labinal, qui avait scindé ses activités en plusieurs établissements dans la région. Lors du rachat de Labinal par la Snecma, les usines de Cahors et de Labastide-Saint-Pierre ont été vendues à Valeo, qui les a fermées en quelques années en mettant à la rue plus de 1 000 travailleurs. Pour Labinal de Villemur, une partie de l'usine a été vendue à Molex, puis a été fermée par ce dernier quelques années après, avec le licenciement des 300 salariés.

Bref, quand un patron accentue la division entre travailleurs de sites différents, ça ne préfigure rien de bon pour les concernés.

Correspondant LO

• ArcelorMittal – Aiguebelle (Savoie)

Les travailleurs ne veulent pas se laisser faire

Lors d'un Comité d'entreprise extraordinaire, mardi 13 septembre, la direction du site ArcelorMittal de cette petite commune à l'entrée de la vallée de la Maurienne a annoncé une mesure de chômage partiel pour quatre mois à partir du 1^{er} octobre.

Il y avait de l'inquiétude depuis plusieurs mois, suite à l'annonce que Schneider Electric, qui absorbait 70 % de leur production d'armoires pour ses armoires électriques, remplaçait cette fabrication en interne. La direction s'était d'ailleurs « débarrassée », avant les vacances d'été, des quatorze intérimaires

de cette entreprise, qui compte vingt-neuf salariés en CDI.

Les travailleurs ont fait deux journées de grève car ils ont toutes les raisons de penser que ces mesures de chômage vont précéder la fermeture de l'usine. Et ils ne comptent pas en rester là.

Qu'un géant de l'acier, aux coffres pleins de cash, ne puisse pas assurer l'emploi et donc le gagne-pain de vingt-neuf personnes dépasserait l'entendement si nous ne vivions pas sous le règne de la loi du profit, et de ses dégâts.

Correspondant LO

• Erratum

Dans l'article sur ArcelorMittal Florange paru dans le N° 2250 du 16 septembre 2011, une erreur nous a fait écrire que « la réalisation de ce projet – baptisé Ulcos – coûterait plus

de 620 millions d'euros que l'Union européenne devrait apporter ». En réalité, l'Union européenne ne devrait en financer qu'une partie, soit 260 millions d'euros.

• Montupet-Fonderies du Poitou Alu – Ingrandes (Vienne):

« Nous ne les laisserons pas nous réduire à la misère ! »

Vendredi 23 septembre, cela fera trois semaines que les travailleurs de la fonderie Alu à Ingrandes sont en grève, avec l'inflexible objectif d'obtenir le retrait pur et simple du plan de baisse des salaires que tente de leur imposer leur patron, le groupe de fonderie Montupet, sous peine de licenciement. Une baisse de près de 25 %, qui plongerait leurs familles dans les pires difficultés.

Tous les matins, les grévistes se retrouvent à la porte de la fonderie, devant les locaux syndicaux. À 9 h les jours de « routine », plus tôt parfois, lorsqu'il s'agit de s'adresser à l'embauche aux collègues de la fonderie Fonte qui jouxte l'Alu par exemple, ou s'il faut partir en car vers une destination plus lointaine.

Ainsi, jeudi 15 septembre, le cap était mis vers les sièges parisiens de Montupet et de Renault. Chez Montupet à Clichy-la-Garenne, un cordon de gendarmes bien équipés protégeaient l'entrée du siège mais, deux précautions valant mieux qu'une, c'est à Neuilly que les patrons reçurent une délégation syndicale de la Fonderie. L'entrevue fut brève : le PDG Magnan et ses sous-fifres n'ayant « pour l'instant » rien à proposer, la délégation tourna promptement les talons. Pendant ce temps, les grévistes des Fonderies recevaient le soutien de militants syndicaux de l'automobile, ainsi que celui d'Arlette Laguiller, qui leur avait promis quelques jours plus tôt, lors de sa visite à l'usine en grève, de les accueillir à Paris.

Au siège de Renault, que les travailleurs de la fonderie tiennent à juste titre pour responsable du plan pourri qu'ils combattent, puisque 85 % de leur production de culasses va à cette entreprise, le discours des patrons, représentés par quatre hauts cadres, fut édifiant. En substance, ils expliquèrent à la délégation syndicale que, si Renault fixe les prix à son sous-traitant Montupet, rien n'oblige ce dernier à réduire autant la part salariale. Cela, les grévistes y avaient déjà pensé ! Mais surtout les représentants de Renault n'hésitèrent pas à dire avec cynisme que en fonction de la conjoncture, Renault pourrait très bien lui aussi recourir à la baisse des salaires. Voilà les travailleurs de Renault prévenus.

Lundi 19 septembre, cinq voitures ont été affrétées vers l'usine Montupet de Châteauroux. On avait appris avant le week-end l'intention de Montupet de mettre en place une équipe supplémentaire, qui travaillerait deux fois 12 heures les samedis et dimanches. Pour les grévistes, c'était la preuve que la grève commence à coincer



Montupet, qui ne parvient plus à faire face à toutes ses commandes. Mais il s'agissait aussi d'aller s'adresser aux travailleurs de Châteauroux, qui paieraient évidemment d'une aggravation de l'exploitation une défaite de ceux d'Ingrandes. Un tract fut distribué, expliquant que si l'attaque contre la fonderie d'Ingrandes est une attaque contre tous les travailleurs, la riposte est aussi l'affaire de tous. La CGT de l'usine de Châteauroux – largement majoritaire dans l'entreprise – prit l'engagement devant les grévistes de rejeter le projet de travail en « SD » lors du Comité d'entreprise qui avait lieu le jour-même, ce qui devrait pour un temps au moins écartier cette menace.

Ce même jour, les grévistes reçurent également la confirmation qu'en cas de refus de la baisse des salaires Montupet engagerait un « plan social », c'est-à-dire un plan de licenciements. Cette annonce ne fit que renforcer le sentiment de tous les grévistes : nous n'avons pas le choix, il faut tenir bon et

les faire plier par la grève. Vendredi 22 septembre, une manifestation est prévue à Poitiers, à l'occasion de laquelle sont lancés des appels à débrayer dans les entreprises du département. La riposte contre l'offensive patronale est en effet l'affaire de tous.

Correspondant LO

• Toyota – Onnaing (Nord)

Les travailleurs nombreux aux assemblées générales

Chez Toyota, la direction continue les discussions sur les salaires avec les syndicats. Jeudi 15 septembre, lors d'une seconde réunion, la direction a dévoilé en partie ses intentions. Pour elle, pas question d'augmenter les salaires, ni même d'octroyer une prime. Elle envisage juste pour le moment d'étudier « la possibilité d'un treizième mois progressif sur plusieurs années, sous condition de contreparties garantissant la compétitivité de l'entreprise ». On est loin du compte !

Cette annonce a été ressentie dans l'usine comme une provocation. Quand, vendredi 16, les chefs ont parlé de la réponse de la direction dans les différents secteurs avant le début du travail, beaucoup se sont fait huer.

Le même jour, les organisations syndicales CGT, FO, CFDT et SUD appelaient à une assemblée générale d'information à la pause repas dans chacune des deux équipes. Cet appel faisait suite aux assemblées de la semaine précédente, qui avaient déjà réuni au total 1 100 travailleurs, dans lesquelles le principe de

se retrouver le vendredi suivant avait été voté.

Vendredi 16, ce sont cette fois-ci plus de 1 250 ouvriers qui se sont réunis en deux fois pendant la pause repas, 700 dans l'équipe du matin et 550 dans l'équipe d'après-midi, sur 2 950 salariés en CDI et 700 en intérim.

Les interventions des organisations syndicales sont allées dans le sens de la nécessité d'augmenter les salaires. Les interventions sur l'amélioration des conditions de travail et sur l'embauche des intérimaires ont été aussi largement applaudies.

La discussion a porté sur le fait que, face au patron, il faut faire masse, que pour le faire céder il faudra que les travailleurs soient nombreux et déterminés. Ces deux assemblées, les plus nombreuses qui ont eu lieu dans l'usine jusqu'à présent, ont permis aux ouvriers de prendre de l'assurance face aux pressions de la hiérarchie et de commencer à discuter collectivement de leurs revendications.

Les ouvriers ont voté pour se retrouver à nouveau le vendredi 23 septembre.

Correspondant LO

• Faurecia – Nompattelize (Vosges)

Les travailleurs en grève contre les suppressions d'emplois

Depuis le 13 septembre, la quasi-totalité des 270 travailleurs de l'usine Faurecia de Nompattelize, près de Saint-Dié dans les Vosges, sont en grève à l'appel de tous les syndicats, de la CGT à la CGC, contre un « plan social » annoncé en juillet dernier et baptisé par la direction « Avenir Nompattelize ».

Ce plan prévoit une hypothétique activité pour une société qui produira des voitures électriques courant 2012. À la même période, Faurecia compte filialiser la fabrication de sièges pour voitures dont l'usine de Nompattelize fabrique les armatures pour les constructeurs BMW, PSA

et Renault.

Les travailleurs de Nompattelize ne sont déjà plus aujourd'hui que 270, alors qu'ils étaient 600 en 2005. Ils veulent tout simplement des garanties financières de ne pas partir avec rien. En effet, lors du dernier plan social, un salarié ayant dix ans d'ancienneté pouvait partir avec 35 000 euros plus un plan de formation d'environ 10 000 euros. Avec le départ de Faurecia, le montant des indemnités tomberait à 4 000 euros

La direction prétend que 160 emplois sont assurés au-delà de 2014, mais rien n'est moins sûr. D'autant qu'elle

refuse de s'engager par écrit à maintenir les conditions du dernier plan social au-delà de fin 2014. Les travailleurs ne sont pas dupes et savent que c'est une manière de liquider leurs emplois et leurs salaires à bas coût.

Faurecia, filiale de PSA Peugeot-Citroën, fait près de 16 milliards de chiffre d'affaires et 630 millions d'euros de bénéfices. De quoi assurer un avenir si, au lieu de taper dans les effectifs pour maintenir les profits, on faisait l'inverse : taper dans les profits accumulés pour sauvegarder les emplois des travailleurs.

Étienne HOURDIN

• La Banque postale – Centre financier de Paris 15^e

Un suicide dont la direction est responsable

Jeudi 15 septembre, une travailleuse de La Banque postale s'est jetée de la fenêtre du 4^e étage de l'immeuble où se trouve son service. Un geste irréparable lié au climat insupportable qui règne dans le centre. La direction porte l'entière responsabilité de la dégradation que tous subissent.

La Banque postale est la filiale de La Poste, choyée financièrement pour boursicoter. À l'instar des grandes banques, elle détient des titres de la dette de la Grèce, de l'Irlande, de l'Italie, du Portugal, de l'Espagne. Feu la « banque des pauvres » spéculait ainsi contre les pauvres. Et dans sa course pour jouer dans la cour des grandes banques, La Banque postale malmène son personnel afin de rattraper son retard de rentabilité. Pour faire peuple, elle se proclame « une banque pas comme les autres », mais elle traite son personnel comme les pires des patrons.

Depuis des années, les réorganisations s'enchaînent sans discontinuer. Il faut changer de service, d'horaires, apprendre un

nouveau travail parfois en quelques heures, au côté d'un collègue lui-même débordé. Dans beaucoup de services le travail a été divisé en tâches parcellaires. On fait la même chose toute la journée, toute la semaine, et tout est compté : le nombre de chèques, de dossiers saisis, de pochettes traitées et d'appels téléphoniques pris.

Il faut en faire toujours plus, aller remplacer quelqu'un sur un autre poste de travail, et en prime être convoqué par le chef quand on a fait une erreur. Dans certains services, des réunions bourrage de crâne ont lieu toutes les semaines, sur le trafic et les objectifs. Le trafic passe à coup d'heures supplémentaires et avec le recours aux CDD, pris et jetés selon les besoins trop criants,

sans jamais être embauchés.

En deux ans, au moins sept rapports faisant apparaître un taux de stress élevé et une nette augmentation des arrêts maladie ont été présentés en Comité d'hygiène et de sécurité (CHSCT). Pour seule réponse, la direction a proposé aux syndicats de signer un accord « santé au travail » pour tenter de nous dissuader de prendre des arrêts, en particulier de courte durée.

Cette situation a été dénoncée de multiples fois tant par des délégations de personnel, des pétitions, que par les collègues qui, à bout, se retrouvent en pleurs à l'infirmerie. Dans le service de notre collègue qui a commis son geste désespéré, il y avait déjà eu ces dernières années deux tentatives de se jeter par la fenêtre.

Alors, si l'une d'entre nous, parmi les plus fragiles, a craqué de façon irrémédiable, c'est dans la logique de ce que nous vivons tous.



Le lendemain du drame, le directeur Philippe Whal nous a fait transmettre une lettre individuelle où il parle de sa tristesse – lettre que des collègues ont parfois refusée ou jetée à la poubelle, certaines disant qu'on allait peut-être nous f... la paix un moment, puis que tout recommencerait comme avant.

La direction fait semblant

de regretter ce drame, mais ce ne sont pas ses regrets que nous voulons. Elle doit reconnaître sa responsabilité et mettre fin à une politique de pressions incessantes et insupportables.

C'est cela qu'il faut lui faire entendre, après le geste de désespoir de notre collègue.

Correspondant LO

• Crédit agricole – Guyancourt (Yvelines)

Les salariés ne veulent pas banquer

Au Crédit agricole (CA), depuis le début de la crise financière, et surtout depuis ses derniers rebondissements, la direction ne cesse d'essayer de convaincre le personnel de la solidité de l'entreprise.

Après l'annonce de la dégradation de la note du groupe par l'agence de notation Moody's, les conversations allaient bon train dans la plupart des services. Qu'est-ce que cela veut dire pour les employés ? Quelles seront les conséquences ? La plupart se disent que nous payons la crise, non seulement en tant que contribuables à qui le gouvernement veut imposer de nouveaux sacrifices, mais également en tant que salariés de la banque.

La direction a réagi en publiant un « argumentaire pour les managers du groupe à destination des collaborateurs, des élus et des clients ». On croit rêver tant elle chante l'air de « tout va très bien Madame la marquise ». On peut lire par exemple : « Un Crédit agricole solide dans un environnement de marché très perturbé », ou encore : « Le Crédit agricole reste avec, BNP-Paribas, la mieux notée des banques françaises. » Mais cet argumentaire est surtout destiné aux clients qu'il faut rassurer, en avançant par

exemple le chiffre de 70 milliards d'euros de fonds propres, preuve selon la direction que le cours actuel en Bourse est très éloigné de la valeur réelle du Crédit agricole. La direction ajoute même que la banque fait partie des trente établissements les plus sûrs au monde selon un classement de Global Finance du 19 août. De quoi se dire : qu'est-ce que cela doit être pour les autres banques !

Tout cela ne rassure pas, et les conversations vont bon train, entre autres à propos de la récente augmentation de capital. Celle-ci avait été prévue cet été et les salariés pouvaient y souscrire en juin. Mais, vu l'effondrement du cours de l'action, la direction s'est sentie obligée de proposer au personnel qui avait souscrit par avance de diminuer ou même d'annuler son achat. Bien sûr, beaucoup pensent que c'était bien le moins que la direction pouvait faire, mais cela a plutôt inquiété quant à la solidité de la banque.

De plus, de nombreux

salariés détiennent des actions du CA et, avec une action passée de 35 euros à moins de 5 en quelques années, ils voient fondre leurs petites économies comme neige au soleil. Et si, au début, ils pouvaient penser que le cours de l'action allait remonter, la banque annonçant des bénéfices, maintenant que l'action continue à chuter, l'inquiétude augmente.

D'autres employés, qui ont placé leur intéressement ou leur participation, bloquée pendant cinq ans, sur un plan d'épargne entreprise (PEE), voient aussi leur mise de départ rognée. Souvent ces placements sont « abondés », c'est-à-dire un peu majorés par la direction des différentes filiales du groupe, ce qui donne l'impression d'avoir un peu plus d'épargne. Mais en fait cette épargne est affectée à différents fonds de placements plus ou moins risqués, dont pour certains on a constaté qu'ils étaient constitués de portefeuilles d'actions en baisse.

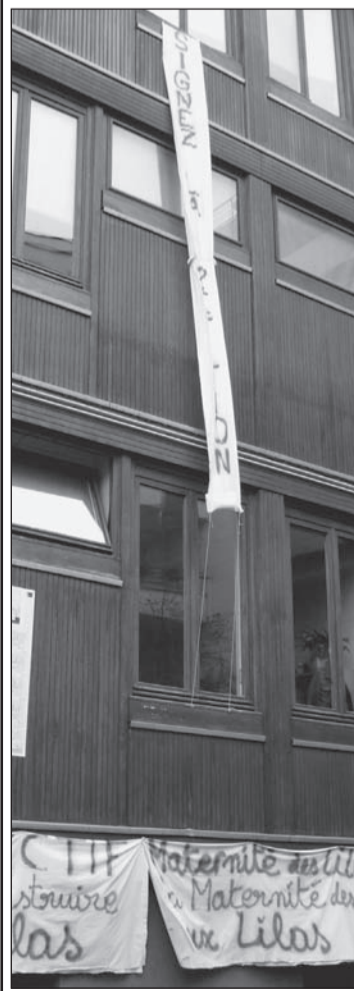
Voilà qui démontre encore une fois que céder aux sirènes de l'actionnariat est tomber dans un piège et qu'il faut avant tout exiger des salaires corrects.

Correspondant LO

• Seine-Saint-Denis

Pour le maintien de la maternité et du centre IVG des Lilas

Manifestons !



La maternité des Lilas assure 1 700 accouchements et 1 200 IVG par an. Alors que la première pierre de l'agrandissement de la maternité devait être posée en octobre 2011, l'Agence régionale de santé a tout arrêté. À terme on peut craindre que l'existence même de la maternité soit en cause.

Contre cette menace, contre une politique qui s'attaque à de nombreux établissements de santé, le collectif de soutien de la maternité des Lilas, soutenu par la Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité, appelle à manifester. Ils ont bien sûr le soutien de Lutte Ouvrière.

La santé n'est pas une marchandise mais un droit fondamental. Défendons-le.

Samedi 24 septembre à 11 h, à la maternité, rue du Coq-Français (Métro Mairie-des-Lilas)

• Toulouse

Il y a 10 ans, l'explosion de l'usine AZF Ne laissons pas les profits faire la loi

Le 21 septembre 2001, l'explosion de l'usine AZF ravageait des quartiers populaires de Toulouse, causant le décès de 32 personnes, dont 21 sur le site et 16 000 blessés, dont plusieurs centaines très gravement. Il y a eu 69 000 dossiers matériels, 400 bâtiments publics ou parapublics touchés, des écoles, des collèges et des lycées, des hôpitaux, des cliniques et des maisons de retraite.



Pour les réparations, l'État et les pouvoirs publics ont choisi de laisser fonctionner les procédures traditionnelles, comme pour un vulgaire dégât des eaux. Ils ont laissé faire la nature. La nature, ce sont les lois du marché, qui se sont traduites par la lenteur des travaux et des dédommagements, sans parler des escroqueries en tout genre.

Sur le Pôle chimique, les directions syndicales ont choisi de diviser les victimes, en essayant de dresser les salariés contre les sinistrés. Ils prétendaient (et prétendent toujours dix ans après) chercher la vérité. Mais la vérité ils la connaissaient. Elle leur crevait les yeux. Elle était dans les tracts syndicaux du passé, dans les anciennes prises de position, elle était dans les grèves pour

imposer le respect des conditions de travail et de sécurité. Tout cela, ils ont préféré l'oublier, faisant semblant de croire que, puisque les sinistrés s'en prenaient à juste titre aux manquements de Total en matière de sécurité, ils attaquaient les salariés, alors que ce qui s'imposait était au contraire l'unité des sinistrés et des salariés pour obliger Total, mais aussi les pouvoirs publics, à assumer leurs responsabilités.

Depuis un an, la municipalité socialiste de Toulouse milite pour une commémoration commune de toutes les victimes. L'association des sinistrés du 21 septembre, qui a refusé de se retrouver aux côtés des représentants de Total, a décidé de maintenir son rassemblement, comme elle le fait tous les ans depuis dix

ans. Voilà ce qu'a exprimé son porte-parole: « Pour les autorités, ce n'est jamais le moment de manifester, de réclamer notre dû, de réclamer la justice. Eh bien aujourd'hui, comme il y a dix ans, notre façon de respecter la douleur des victimes c'est de nous battre pour que le responsable de la catastrophe, le groupe Total, soit condamné... La mairie organise une cérémonie de réconciliation, et s'étonne que nous refusions cette mascarade. Mais avec qui veut-elle que l'on se réconcilie? »

Nous n'avons jamais été fâchés avec les salariés du Pôle chimique. La meilleure preuve c'est que des salariés d'AZF étaient à nos côtés lors des rassemblements, et depuis le début. Et cette année, ce rassemblement de protestation est organisé avec la CGT, sous

l'impulsion de la fédération de la chimie. Aujourd'hui se réalise ce qui aurait dû être la règle de la lutte AZF: les salariés et les riverains au coude à coude contre Total le responsable de notre malheur commun. »

Cette année, ce sera aussi le procès en appel contre Total. Bien qu'en première instance la justice ait accusé la commission d'enquête interne de Total d'avoir dissimulé des faits, des pièces et des témoignages capitaux aux enquêteurs, elle a prononcé en 2009 une relaxe générale « au bénéfice du doute ». La justice n'a pas trouvé de coupable parce qu'il lui manquait les pièces que le coupable avait lui-même soustraites!

Total peut impunément polluer les plages bretonnes, faire exploser un quartier, faire obstruction à l'action de la police et de la justice, ramasser des aides publiques de toutes sortes, engranger des milliards de profits, écraser et piller des pays aux quatre coins du monde, rançonner les automobilistes, ne pas payer d'impôts en France. Et tout cela ce serait normal? Que non! C'est ce qui a également été rappelé lors du rassemblement qui a réuni 600 personnes, dont d'anciens salariés d'AZF et des sinistrés, avec la présence de Bernard Thibault, de syndicalistes de la chimie et de l'union départementale CGT.

Jean-Claude SARAN

• Feyzin (Rhône)

Total menace la sécurité des habitants Ce n'est pas à eux de payer

À Feyzin, le quartier des Razes n'est séparé de la raffinerie Total que par l'autoroute et il côtoie une autre usine chimique, Rhône Gaz. Le quartier va donc être concerné par le PPRT (plan de prévention des risques technologiques). Cette loi Bachelot va obliger les habitants à faire des travaux de protection: fenêtres à triple vitrage et triple ancrage, entre autres, et six maisons, trop proches de Rhône Gaz, seront expropriées.

Mais, alors qu'au départ il était prévu une subvention importante de l'État, elle vient d'être revue considérablement à la baisse. D'après le maire de Feyzin, en 2007 la loi

Grenelle 2 avait porté le plafond à 12 000 euros qui, s'ajoutant à des aides des collectivités et des industriels, menait à une subvention de 24 000 euros, qui couvrait 80 % des frais. Mais, dans le dernier projet de loi de finances, l'aide maximale est tombée à 3 000 euros, si bien que les habitants devront payer la plus grosse partie des travaux. Il est pourtant bien évident que ceux qui habitent ces quartiers-là ne sont pas parmi les plus riches.

Les habitants des Razes savent qu'ils vivent dans une zone dangereuse: certains étaient déjà là en 1966, quand l'incendie à la raffinerie avait fait 18 morts. Et samedi 17 septembre, dans la soirée, ils ont encore eu une grosse frayeur quand la foudre est tombée sur

une cuve de 130 m³, contenant de l'eau et des résidus d'hydrocarbure, et qu'elle a pris feu. Il y avait un système antifoudre, mais il n'a pas fonctionné. L'incendie a été rapidement maîtrisé par les pompiers de la raffinerie, et les soixante pompiers arrivés en renfort n'ont finalement pas été nécessaires. Mais beaucoup d'habitants, voyant les flammes, n'ont pas attendu de savoir si le plan d'évacuation du quartier était mis en action ou pas: ils sont partis d'eux-mêmes, le plus vite possible.

Visiblement, Total ne respecte pas suffisamment la sécurité. C'est lui qui fait courir des risques à la population, et c'est lui qui empêche les milliards de bénéfices. Alors, il pourrait bien prendre sur ses profits les quelques centaines de milliers



d'euros nécessaires pour financer les travaux de sécurisation des habitations!

Correspondant LO

• Sogeres La restauration ne nourrit pas son salarié

Une quarantaine de salariés de la Sogeres, entreprise située à Osny dans le Val-d'Oise, ont fait grève du 12 au 16 septembre, bloquant ainsi la livraison de plusieurs milliers de repas destinés à des cantines scolaires, des crèches et des maisons de retraite.

Ces travailleurs, chauffeurs, cuisiniers et conditionneurs, réclamaient des augmentations de salaire et dénonçaient une aggravation des conditions de travail. Les chauffeurs en particulier protestaient contre une récente réorganisation du travail qui les obligerait à effectuer une répartition des denrées une fois celles-ci livrées, alors que jusqu'à présent ils ne s'occupaient que de la livraison et de la vérification des caisses.

Sogeres est une filiale de Sodexho, la quatrième entreprise de restauration collective en France. C'est une entreprise dont le chiffre d'affaires s'élève à 16 milliards d'euros. Le seul marché de la restauration scolaire lui rapporte gros, puisque la société « nourrit » six millions d'élèves, soit un élève sur deux du primaire et deux lycéens ou collégiens sur trois.

Les salaires des travailleurs de la Sogeres sont pour la plupart au niveau du smic. Beaucoup d'entre eux touchent même moins, car l'entreprise embauche à temps partiel nombre de salariés, ceux qui font la plonge ou le ménage par exemple. Et, comme pour l'immense majorité des travailleurs, leur salaire n'a pas bougé depuis des années.

Le directeur des ressources humaines de Sogeres s'est élevé contre les 40 000 couverts bloqués. « Cela peut signifier plus de 40 000 enfants sans déjeuner », a-t-il déclaré, invitant sans rire les grévistes à réfléchir « aux conséquences de leurs actes ». Mais les patrons ont dû faire de même: à trop tirer sur la corde, parfois elle casse.

Et, après cinq jours de grève, ils ont dû céder à une partie des revendications des grévistes.

Aline RÉTESSE

• Un programme d'aide alimentaire menacé

Des restrictions scandaleuses

Les autorités européennes envisagent de réduire fortement les moyens accordés au « programme européen d'aide aux plus démunis », le PEAD.

Ce programme a été créé en 1987 à l'initiative de Coluche, fondateur des Restos du Cœur, et de Jacques Delors, alors président de la Commission européenne. À l'époque, les excédents agricoles étaient considérables, d'où leur idée de mettre à disposition des États membres des stocks de produits agricoles issus de la politique d'intervention européenne, notamment des céréales, du riz, du sucre, du beurre et de la poudre de lait. Les États pouvaient ensuite troquer ces stocks contre des denrées alimentaires mises à la disposition des associations caritatives pour être redistribuées aux plus démunis.

Mais depuis plusieurs années, les stocks agricoles européens sont en baisse. Or le PEAD prévoit qu'en cas d'indisponibilité temporaire, les États disposent d'une enveloppe permettant l'achat direct de produits alimentaires. Sauf

que cette exception est devenue la règle, ce qui n'est pas du goût de certains gouvernements européens, comme en Allemagne, au Royaume-Uni ou aux Pays-Bas. Ces derniers arguent que l'aide aux plus démunis devrait relever des choix budgétaires de chaque État concerné, et non de l'Union européenne.

Actuellement, le PEAD permet d'apporter une aide

de 72 millions à 15 millions. Or le PEAD représente de 23 à 55 % des denrées collectées par les associations françaises. Selon un responsable de la Croix Rouge, cette coupe dans l'aide accordée aux plus démunis pourrait se traduire par 130 millions de repas en moins en 2012. Cette situation indigne d'autant plus les

représentants des organisations caritatives que ces restrictions interviennent alors qu'il n'y a jamais eu autant de demandes.

Ces choix sont d'autant plus révoltants que les États européens dépensent sans compter pour renflouer les banques, les institu-

tions financières et les grandes industries. Et si des millions d'Européens en sont réduits à vivre de l'aide alimentaire, c'est bien à cause du chômage, de la précarité et des coupes dans les salaires et les pensions. Une situation dont sont pleinement responsables les capitalistes et les politiciens à leur service dans tous les pays de l'Union européenne!

Roger MEYNIER

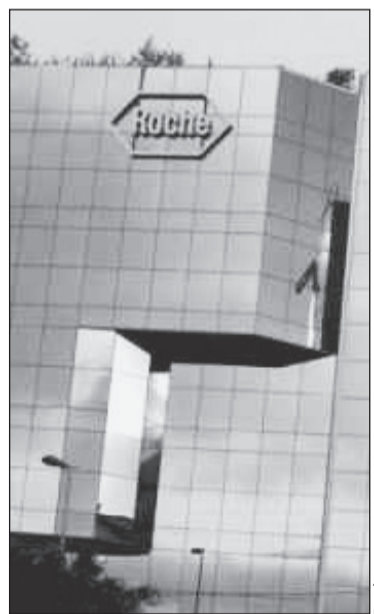


Dans un resto du cœur.

alimentaire à plus de 13 millions de personnes dans 19 des 27 États de l'Union, les principaux bénéficiaires étant l'Italie, la Pologne et la France. En Pologne et en Hongrie, par exemple, ce programme assure 90 % des approvisionnements des banques alimentaires.

Remis en question, ce fonds devrait passer de 480 millions d'euros annuels à 113,5 millions en 2012, soit une diminution de 76 %. En ce qui concerne la France, sa part

des millions de dollars avec son Tamiflu, seul médicament censé être un peu actif avant la mise au point des vaccins, en vendant aux pays riches... et



Roche

en refusant de baisser ses prix pour les pays pauvres. Il avait aussi fait feu de tout bois, en faisant des procès auprès de l'OMC (organisation mondiale

du commerce) pour atteinte au droit des brevets, dans le but d'interdire la fabrication d'un générique du Tamiflu en Inde. Il fit de même au Brésil et en Corée du Sud en refusant de baisser le prix de ses médicaments anti-Sida et en faisant tout pour interdire la sortie d'un générique. Tous les grands laboratoires pharmaceutiques procèdent d'ailleurs de la même façon. Ainsi en Grèce, Novo Nordisk avait stoppé la vente de son insuline parce que le gouvernement grec avait demandé une baisse du prix de 25 %.

L'avidité de Roche et des trusts pharmaceutiques ne connaît pas de limites. Et c'est sans honte que leurs dirigeants et actionnaires se félicitent de leurs profits: pour Roche en 2010 ce sont 7,4 milliards d'euros de bénéfices pour un chiffre d'affaires de près de 39 milliards d'euros.

Cédric DUVAL

Meetings avec Nathalie Arthaud

Toulouse

samedi 24 septembre à 20 h
à la fête de Lutte Ouvrière

Lyon

dimanche 25 septembre à 16 h
à la fête de Lutte Ouvrière

Bastia

mercredi 28 septembre à 18 h 30
Maison des associations San Angelo,
près du Palais de Justice



Orléans

samedi 8 octobre à 18 h 30
à la fête de Lutte Ouvrière

Le Mans

samedi 22 octobre à 20 h
à la fête de Lutte Ouvrière

Rouen

samedi 5 novembre, à 19 h 45
à la fête de Lutte Ouvrière

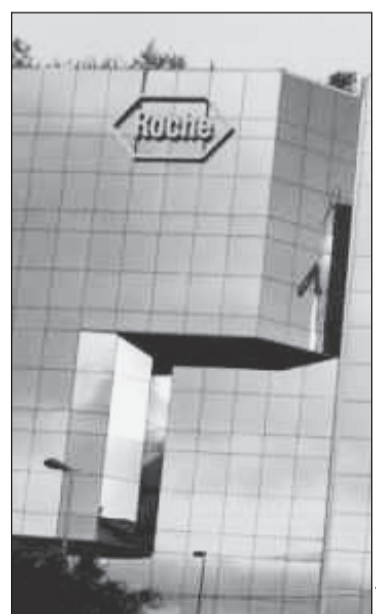
Roche soigne d'abord ses profits

On nous parle de la « dette » de la Grèce et des prétendus plans d'aide européens. Mais au quotidien ce n'est pas la population grecque qui est aidée. On vient ainsi d'apprendre que depuis l'été le laboratoire pharmaceutique suisse Roche ne livre plus ses médicaments aux hôpitaux grecs qui n'ont pas payé leurs factures.

« On en arrive à un point où on ne peut plus faire des affaires normalement », explique sans gêne le directeur général du laboratoire. Alors il trouve « normal » de cesser ses livraisons pour se faire payer. Quant aux malades, ils n'auront plus qu'à aller en pharmacie acheter les produits Roche et tant pis pour tous ceux, de plus en plus nombreux avec la crise, qui n'en auront pas les moyens! Voilà le sens des affaires de Roche.

Dans d'autres domaines et dans d'autres pays, Roche avait déjà montré de quoi il était capable. Au moment de l'épidémie de grippe A, il avait gagné

des millions de dollars avec son Tamiflu, seul médicament censé être un peu actif avant la mise au point des vaccins, en vendant aux pays riches... et



Roche

en refusant de baisser ses prix pour les pays pauvres. Il avait aussi fait feu de tout bois, en faisant des procès auprès de l'OMC (organisation mondiale

du commerce) pour atteinte au droit des brevets, dans le but d'interdire la fabrication d'un générique du Tamiflu en Inde. Il fit de même au Brésil et en Corée du Sud en refusant de baisser le prix de ses médicaments anti-Sida et en faisant tout pour interdire la sortie d'un générique. Tous les grands laboratoires pharmaceutiques procèdent d'ailleurs de la même façon. Ainsi en Grèce, Novo Nordisk avait stoppé la vente de son insuline parce que le gouvernement grec avait demandé une baisse du prix de 25 %.

L'avidité de Roche et des trusts pharmaceutiques ne connaît pas de limites. Et c'est sans honte que leurs dirigeants et actionnaires se félicitent de leurs profits: pour Roche en 2010 ce sont 7,4 milliards d'euros de bénéfices pour un chiffre d'affaires de près de 39 milliards d'euros.

Cédric DUVAL

• EDF

Plus que trois sous-traitants « en cascade »

En liaison avec le scandale de la sous-traitance qui dure depuis des années et sous la pression des enquêtes de sûreté nucléaire, la direction d'EDF vient de décider de limiter à trois la « cascade » de la sous-traitance.

Les entreprises – et le personnel – sous-traitantes employées par EDF sont très nombreuses. Il y en a dans la construction du réacteur EPR de Flamanville. Il y en a surtout une vingtaine de milliers qui circulent de centrale en centrale pour la maintenance, lors des « arrêts de tranches ». Ils effectuent les travaux les plus durs et les plus dangereux et reçoivent trois à quatre fois plus de radioactivité que le personnel EDF.

Qui plus est, la cascade des sous-traitants, qui va parfois actuellement jusqu'à sept sous-traitants de sous-traitants

successifs, aboutit à ce que plus personne ne sait exactement qui fait quoi et à ce que le personnel n'est pas nécessairement formé. Et dans le nucléaire tout particulièrement, c'est évidemment une source de danger.

Tout le personnel travaillant pour EDF devrait avoir les mêmes droits et le même statut que les employés d'EDF. Mais de cela il n'est pas question pour la direction, qui se contente de promettre que la sous-traitance ne dépassera pas le niveau trois. EDF pourra employer un sous-traitant, employant lui-même un second sous-traitant, lequel pourra en utiliser un troisième et on n'ira pas au-delà, pour autant qu'EDF le sache!

Cela ne changera rien sur le fond et ce scandale de la sous-traitance à tout-va va donc continuer.

André VICTOR